

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Chamberlan renaît

HAUTE-GARONNE

Nutripure,
une forme olympique

HAUTES-PYRENEES

Domaine de Bouziques :
le rêve au galop

**MATTHIEU
SOUQUE**
PDG de
Science & Bio Materials
(SBM)

Hautes-Pyrénées
**Le magicien
d'os !**



4



20



42



15



48

À la une

4 Hautes-Pyrénées : le magicien d'os

Dordogne

10 Chamberlan renaît

12 Un an d'action publique

13 La spectaculaire place du Palio

14 Photovoltaïque : une brillante invention pour l'eau chaude

15 Le béton au secours du bois

16 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

18 Nutripure : une forme olympique

20 Antabio : un espoir contre l'antibiorésistance

22 Fungus Sapiens dévoile ses produits

24 Cargo Gym : le sport au pied du boulot

26 Brèves Haute-Garonne

Gironde

28 Drone Volt Expert redécolle

30 Brèves Gironde

Landes

32 Chapellerie Duban : du feutre à la casquette

34 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

36 : Garorock prend de la hauteur

37 Economie sociale et solidaire : le nouveau centre Césame

38 Val de Garonne : un club d'affaires dynamique

39 Brèves Lot-et-Garonne

Béarn

42 Kibodo : la touche nature pour le bureau

44 Softivert : l'agriculture du futur

46 Brèves Béarn

Pays basque

48 Piscines à vagues : rêves chlorés et note salée

50 Autopartage : des moyens supplémentaires

51 Education : une guide pour Parcoursup

52 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

54 Domaine de Bouzigues : le rêve au galop

57 Lourdes : quel avenir pour le golf ?

58 Saint-Laurent de Neste : Fablab en milieu rural

59 Brèves Hautes-Pyrénées

Tendances Business

62 Les ratés du guichet unique épinglés

64 Quelles autoroutes après la fin des concessions ?

66 Artisanat d'art : l'intérêt du numérique

68 Cinéma

70 Annonces légales



MATTHIEU
SOUQUE

PDG de Science
& Bio Materials (SBM)





Hautes-Pyrénées Le magicien d'os !

Discrète dans le paysage des entreprises des Hautes-Pyrénées, Science & Bio Materials est pourtant un pont dans son secteur d'activité. Spécialisée dans la conception et la fabrication des dispositifs médicaux implantables et résorbables, elle révolutionne les reconstructions ligamentaires ou d'ostéotomie du genou. Depuis Lourdes, elle poursuit sa croissance sur le marché international grâce à son service R&D innovant.

Par Hermance HITTE

Lorsque Matthieu Souque énumère le champ des possibles de son secteur d'activité, tout novice en médecine qui l'écoute pense qu'il y a quelque chose de miraculeux dans ces procédés. Avec un calme forgé par l'habitude, le

dirigeant de Science & Bio Materials (SBM) parle d'os qui se régénèrent, échappent aux prothèses et bénéficient d'implants qui se résorbent... Une routine pour lui, un espoir inouï pour ceux dont le bien-être en dépend et des innovations infiniment précieuses pour tous. Aux portes de Lourdes, cette société n'en partage que la terre,

ici nulle intervention inexplicquée, la moindre action est scrupuleusement étudiée et brevetée, c'est bien la science qui mène la danse. Devant les locaux qui ne cessent de s'agrandir au fil de la croissance, difficile d'imaginer les défis que les équipes de Science & Bio Materials relèvent chaque jour. Discrète dans sa communication, éclatante sur le



marché mondial, la spécialiste des dispositifs médicaux pour la chirurgie orthopédique non prothétique existe pourtant depuis 1991.

CORRIGER LES EFFETS DE L'ARTHROSE DÉBUTANTE DANS LE GENOU

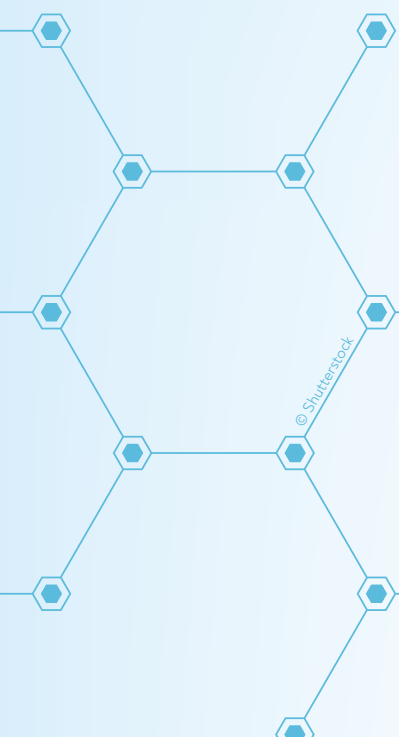
Fondée par Denis Clément, elle a été la première en Europe à introduire le phosphate tricalcique dans la réalisation des greffes de comblement et s'est encore démarquée en inventant les premiers implants pour les « ostéotomies tibiales de valgisation par addition ». Une opération qui corrige les effets de l'arthrose débutante dans le genou et une innovation qui signait le suc-

cès d'une entreprise à part. Depuis, son fondateur a laissé la place à Matthieu Souque qui compte bien poursuivre la voie ouverte il y a plus de 30 ans : « Notre volonté, c'est de restaurer l'intégrité du squelette et des articulations sur l'ensemble du corps humain en laissant un minimum de traces sur le patient. On restaure la fonctionnalité des articulations, on répare les os et au bout de deux ans, il ne reste plus rien », explique le PDG.

DES SOLUTIONS POUR DES PATHOLOGIES VARIÉES

Si avec l'allongement de la durée de vie, la population vieillissante booste les besoins en reconstruc-

tion osseuse, celle-ci concerne dans les faits tout le monde puisqu'elle peut relever de pathologies très variées qui vont de la traumatologie aux interventions sur le rachis pour faire des arthrodèses : « On va enlever le disque intervertébral et mettre du comblement osseux pour fusionner les segments vertébraux, précise Matthieu Souque. On peut aussi utiliser ces matériaux pour les



SBM EN CHIFFRES

63 salariés
 CA 2023 : 8 millions d'euros
 CA réalisé à 30 %
 en France et 70 % réparti à l'export,
 dont 40 % sous sa marque
 et 30 % en « sous-traitance »
 Certification
 ISO 14001 depuis 2017



“ Notre volonté, c'est de restaurer l'intégrité du squelette et des articulations sur l'ensemble du corps humain ”

tumeurs osseuses et reboucher l'os une fois qu'elles sont enlevées ». Jusqu'en dentisterie les dispositifs trouvent leur place, notamment lorsque la matrice osseuse est abîmée et qu'elle doit être réparée dans le cadre de la pose d'implants. En résumé, un terrain d'action composé des 206 os du corps humain et des ligaments où les dispositifs de SBM jouent un rôle de magiciens qui disparaissent une fois leur action terminée.

INNOVATION ET FABRICATION SUR SITE

« On a une grande variété de formes mais aussi de métiers à maîtriser puisque nous fabriquons ici l'intégralité des composants non métalliques de nos catalogues », précise le dirigeant. La force de

SBM est pourtant sans conteste l'innovation et durant le développement de tous les nouveaux produits, une équipe de chirurgiens accompagne d'ailleurs chacun d'eux. Ils voient le jour à travers trois sources : « Ça peut être les besoins d'un chirurgien pour une nouvelle technique ou une amélioration d'un dispositif existant. Ça peut également être un besoin de marché que nous identifions. Typiquement dans le cadre du membre inférieur, on

est arrivés à un moment où notre portefeuille était assez étoffé pour les ligaments croisés ». Et enfin l'expérience acquise sur ce marché permet aux chercheurs de SBM de trouver les idées de développement à concrétiser... et elles sont nombreuses.

DÉVELOPPEMENT DES GAMMES DE L'ÉPAULE

On pourrait penser que l'innovation arrive au bout des besoins

“ SBM est aujourd'hui la seule entreprise à proposer des composites résorbables et ostéo-conducteurs chargés à 60 % en céramique ”



en les ayant tous comblés mais Matthieu Souque écarte cette hypothèse en souriant : « Chaque fois qu'on conçoit un produit, on essaye de faire en sorte qu'il soit le meilleur du marché, qu'il apporte quelque chose pour l'amélioration clinique du patient et on a toujours des idées pour ça. Et deuxièmement, avec notre savoir-faire actuel, il y a encore beaucoup de choses à faire ». Après 30 ans, la maîtrise concernant le genou est optimale et celle de l'épaule a pris un véritable essor en 2012. Car si le système peut sembler évident à adapter, il est soumis à un paramètre têtue : l'anatomie. De plus, si les matériaux sont les mêmes, les chirurgies sont différentes, le genou se reconstruit et l'épaule se répare, une nuance qui nécessite des variations. Les équipes lourdaises s'y attellent et, cet été, cinq nouvelles gammes sont sorties des ateliers de SBM pour être distribuées sur le marché américain. « On a démarré avec une gamme restreinte qu'on est en train de consolider pour être à la hauteur des offres et des acteurs des majors ».

“ En septembre 2023, nous avons signé avec une entreprise américaine qui va nous donner accès une quinzaine de distributeurs ”



© Louis Piquemil - La Vie Economique

© Louis Piquemil - La Vie Economique

FACE À LA DOMINATION MONDIALE DE 5 MAJORS

En 2020, le marché mondial des implants chirurgicaux s'élevait à 91 milliards dont 38 % liés à la chirurgie orthopédique. Avec une croissance annuelle de 5 à 7 %, l'enjeu est aussi grand que la concurrence est féroce. Née de la recherche dans les biomatériaux, SBM s'appuie sur sa particularité : elle est encore aujourd'hui la seule entreprise à proposer

des composites résorbables et ostéo-conducteurs chargés à 60 % en céramique : « C'est ce qui permet la reconstruction de l'os et d'optimiser la repousse osseuse ». Un taux qu'aucun concurrent n'affiche, pas même les poids lourds que sont les 5 majors américaines qui à elles seules se partagent 90 % du marché : « Le marché américain c'est 50 % du marché mondial et sur ce marché-là, il y a un acteur qui représente 75 % du marché », constate Matthieu Souque.

15 NOUVEAUX DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

Pour être distribués aux États-Unis, les dispositifs doivent avoir l'autorisation 510 K de la FDA, l'agence de régulation américaine, et SBM a été la première entreprise à l'avoir pour le comblement osseux dans les années 2000. Si les dispositifs sont protégés, les matériaux ne le sont pas et de nombreuses petites entreprises sont désormais en lice : « On est très sollicité par les majors pour qu'elles puissent faire de la marque blanche avec nos dispositifs. Certaines ont mis nos dispositifs sur leurs catalogues mais si nous sommes responsables de la fabrication et des autorisations réglementaires, sur les boîtes, il y a leur logo ». Une forme de sous-traitance si ce n'est que SBM est entièrement responsable de ses produits. En ce début d'année, c'est pourtant un nouveau tournant que prend le site des Hautes-Pyrénées : « En septembre, nous avons signé avec une entreprise américaine qui va nous donner accès une quinzaine de distributeurs, les produits seront diffusés sous notre nom », se réjouit Matthieu Souque qui vient de les former en décembre. Un nouveau paramètre qui pourrait bien transformer son chiffre d'affaires réalisé à ce jour à 30 % en France et 70 % réparti à l'export, dont 40 % sous sa marque et 30 % en « sous-traitance ».

LA CHINE POUR OBJECTIF

Présente dans tous les continents à travers 60 pays, SBM a affiché sa plus forte progression l'an dernier en Asie du Sud-Est, notamment au Viêt Nam, et c'est désormais la Chine qui est dans son viseur : « Le marché est très mouvant, afin d'obtenir la division par deux des achats, la Chine a rassemblé les appels d'offres de différentes régions, de fait les volumes atteints sont énormes. Certains acteurs se retirent, d'autres sont obligés de s'implanter sur place et de faire fabriquer des produits low cost pour ne pas tout perdre... C'est très intéressant de voir ce qui va se passer ». Plus précieux que jamais, Capital Export et son accompagnement vont s'avérer des partenaires de poids dans cet avenir. Le fonds d'investissement est en effet devenu actionnaire majoritaire en 2022 et a permis l'obtention des assurances prospections mais a également joué un rôle dans le choix des partenaires liés aux études de marchés poussées qui ont affiné la stratégie d'implantation de SBM.

14 M€ D'ICI 3 ANS

Avec 63 salariés qui relèvent de la conception, la production jusqu'au commercial, l'entreprise est prête à relever tous les défis et celui de la RSE est déjà en passe d'être gagné : en 2017 elle a obtenu la certification ISO 14001 qui illustre sa démarche environnementale et ce à tous les niveaux. Forte d'un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros en 2023, elle vise les 10 millions d'euros en 2024 et se fixe pour objectif d'atteindre les 14 millions d'euros d'ici 3 ans. SBM poursuit son ascension sur le rude marché international des dispositifs médicaux implantables avec pour armes sa détermination, son incroyable service R&D et sa volonté intacte de peser sur le monde tout en améliorant la qualité de vie des personnes qui s'y trouvent. Et s'il y a un os dans cette recette, les équipes lourdaises sauront assurément comment le traiter. ■

Industrie de la chaussure

Chamberlan

renaît

Depuis 2017, Chamberlan a fait le pari d'une chaussure de luxe, sur mesure et abordable, en misant sur l'industrie et le digital. Après une période d'arrêt pendant la pandémie, la marque est en pleine renaissance.

Par Marie LEMAITRE



© Loïc Mazalrey - La Vie Economique

Dans leurs nouveaux locaux de Saint-Martial-de-Valette, les ouvriers de Chamberlan sont à pied d'œuvre. Dans ces ateliers de 1 000 m², anciennement occupés par Hermès, l'entreprise conçoit de A à Z des chaussures pour femmes sur mesure. Via une application, il est possible de mesurer son pied et de choisir

chaque élément de personnalisation de la chaussure : couleur, hauteur de talon, matières... « Seule une dizaine de bottiers proposent des produits sur mesure et ce sont des artisans avec des délais d'un à trois ans, avec des prix très élevés allant de 2 000 à 4 000 euros pour des entrées de gamme », note Sophie Engster, cogérante avec Franck Le Franc. Le duo d'entrepreneurs a donc décidé de miser sur une digitalisation et une industrialisation de la production pour un rendu sur mesure et plus accessible.

AIDÉS PAR UN GRAND MAÎTRE BOTTIER

Ce projet est parti d'une rencontre et d'un constat... Dans une crèche, en 2015. Sophie Engster travaille alors à Paris pour de grandes marques de luxe telles que LVMH, Givenchy, Dior... Businesswoman haut perchée sur ses talons, elle croise la route de Franck Le Franc lorsqu'ils vont récupérer leurs enfants, qui lui glisse une remarque qui fait mouche : comment est-ce encore possible de faire porter aux femmes des chaussures qui les font autant souffrir ? De cette idée, le binôme, et Chamberlan, sont nés. Après de longues années de R&D, une vingtaine de versions différentes, et l'aide d'un grand maître bottier d'une marque de chaussure de luxe, le soulier idéal pour Sophie Engster et Franck Le Franc est né. « Tout s'est fait par hasard, je l'ai reconnu dans la rue, et il nous a dit qu'il venait de quitter cette célèbre maison la veille. On a déjeuné avec lui,

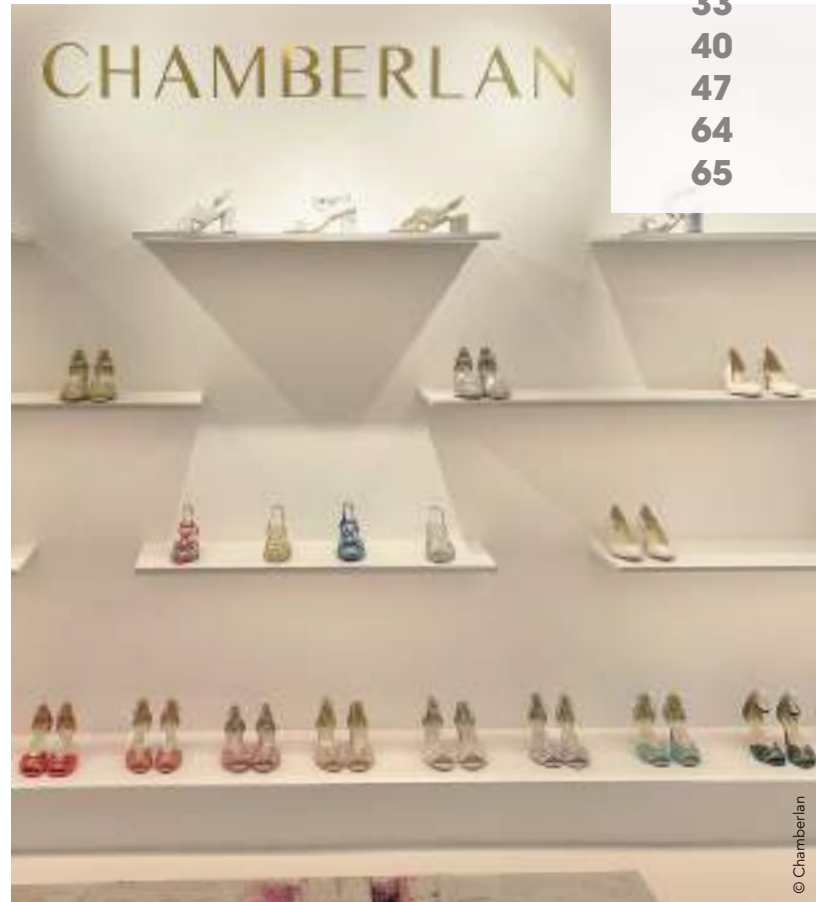
il est venu à l'atelier et ensuite il est venu toutes les deux semaines pendant trois ans », relate Sophie Engster. La marque est lancée commercialement en 2017. « Nous choisissons les mêmes fournisseurs que Louboutin, Hermès ou même Chanel. » Franck Le Franc s'occupe de la partie gestion, organisation et production tandis que Sophie Engster gère la partie marketing, communication ou encore commerciale.

90 % DE PRÊT-À-PORTER PERSONNALISABLE

Pour leur installation, les partenaires atterrissent en Dordogne. « Nous voulions un lieu où il y avait le savoir-faire de la chaussure française, et nous avons été très bien accueillis ici. » Sophie Engster et Franck Le Franc investissent 200 000 euros dans le projet, soutenus par des investisseurs. Mais pour les clientes, l'envie de voir le produit est plus forte. « On les recevait dans nos bureaux à Paris, et certaines femmes, surprises par le confort dans notre chaussure de base en taille 37, ne voulaient même pas de sur-mesure », se remémore la cofondatrice. Alors Chamberlan lance aussi sa gamme de prêt à porter personnalisable. Désormais, cette formule représente près de 90 % des ventes, et le sur-mesure 10 %. La marque ouvre donc une boutique à Paris, en novembre 2019.

14 SALARIÉS

Pour réaliser ces chaussures, Chamberlan s'est doté de 14 salariés, dont 8 aux ateliers, qui réalisent plusieurs tâches dans la réalisation d'une paire. Du découpage du cuir à la couture en passant par le collage et l'assemblage, les missions sont variées. Plus de 200 opérations sont réalisées sur les chaussures. Et la marque propose une vingtaine de modèles qui se déclinent et se personnalisent. À l'image de leur chaussure best-seller : *la Cabourg*. Seulement les grèves contre la réforme des retraites mettent à mal la boutique, et la pandémie



© Chamberlan

force à la fermeture. Sophie Engster, qui débutait le développement de Chamberlan en Chine, voit tous ses espoirs annihilés. Les mariages, fonds de commerce du chausseur, sont tous annulés. La marque enchaîne les problèmes, jusqu'au placement en redressement judiciaire en février 2023. « Mais nous n'avons pas eu un jour de fermeture, car la société a été reprise par un pool d'actionnaires », insiste Sophie Engster. Tous les emplois ont été préservés.

DES MARCHÉS AUX ÉTATS-UNIS ET EN ESPAGNE

Grâce à leurs business angels, et les 500 000 euros de capital apporté, Sophie Engster et Franck Le Franc, ont fait renaître le phénix de ses cendres, et regardent vers l'avenir. Depuis août 2023, Sophie Engster est retournée deux fois en Chine pour tenter de relancer des partenariats et « trouver des boutiques revendeuses ». « Nous avons aussi des pistes plus récentes vers les États-Unis et l'Espagne », souffle-t-elle. Et ajoute : « Ça aurait été dommage de tout arrêter, car tout repart ». Chamberlan a même ouvert un concept-store à Paris, *La Chambre*, à deux pas de la mythique place Vendôme, avec les produits de la marque et ceux d'une quinzaine d'autres. Avec ce second souffle, l'entreprise espère continuer de chausser confortablement de nombreux pieds. ■



SOPHIE
ENGSTER
ET FRANCK
LE FRANC
cogérants
de Chamberlan

Un an d'action publique

Le baromètre des résultats de l'action publique rend compte de l'avancement des principaux chantiers de l'État dans chaque département. En Dordogne, le renforcement de l'attractivité économique et la formation des jeunes comptent parmi les priorités.

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

Le volet économique reste un axe majeur, en plus de l'amélioration de la sécurité au quotidien, de la cohésion sociale et de l'égalité des chances : développement de l'emploi et de l'engagement des jeunes, renouvellement urbain, accès au logement, déploiement de France Services. Douze entreprises de Dordogne ont été lauréates du plan France 2030 pour plus de 17 millions d'euros de subventions. Concernant l'index de l'égalité professionnelle, qui permet à chaque entreprise d'au moins 50 salariés de mesurer les écarts de rémunération et de prendre des mesures correctives pour faire progresser l'égalité salariale au sein des entreprises, on note que 77,16 % des entreprises assujetties avaient publié leur index en décembre 2022 pour 79,40 % en 2023 (la cible à atteindre étant 88 %). 95,7 % des entreprises périgourdines assujetties à l'index égalité H/F obtiennent une note supérieure à 75 %.

APPRENTISSAGE ET CONTRATS D'ENGAGEMENT JEUNES

Côté formation des jeunes, le nombre de contrats d'apprentissage a été multiplié par 2,2 entre 2017 et 2022 pour atteindre plus de 3 806 contrats sur 12 mois. En juillet 2022, on dénombrait 765 contrats signés entre un apprenti, un centre de formation et un employeur pour un parcours de formation en apprentissage ; un an plus tard, la situation est stable avec 798 contrats. En juin 2023, 821 jeunes bénéficiaient auprès d'une Mission locale ou de Pôle emploi du Contrat d'engagement (CEJ) qui permet d'accompagner les 16-25 ans les plus éloignés d'un contexte favorable à l'emploi, pour 779 CEJ en décembre 2022.

36 espaces France Services sont désormais à disposition des Périgourdins. Les agents qui y travaillent avaient réalisé 7 097 actes en mai 2022 ; 15 965 en juin 2023. 33 conseillers numériques, recrutés en Dordogne depuis le lancement du dispositif initié dans le cadre du plan de relance, ont réalisé 15 000 accompagnements. Les structures qui les emploient (collectivités, associations) ont bénéficié d'un soutien financier de l'État compris entre 40 000 euros (structures privées) et 50 000 euros (structures publiques) pour un engagement de 24 mois. Enfin, s'agissant de la transition écologique, plus de 20 318 foyers ont bénéficié de MaPrimeRénov' depuis 2020, avec autant de travaux engagés à la clé. ■

Pour accéder au baromètre : [#cequichangepourmoi.gouv.fr](https://cequichangepourmoi.gouv.fr)

Les espaces France Services accompagnent les usagers dans les démarches administratives.



Jacques Auzou et Jean-François Pinson
devant la nouvelle identité visuelle du Palio



La spectaculaire place du Palio

À l'occasion de ses 15 ans, le Palio de Boulazac devient Arena Le Palio Périgord. Une nouvelle dénomination à sa mesure.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

En fréquentant régulièrement la BIS de Nantes, biennales internationales du spectacle, les responsables du Palio ont mesuré que si la structure est bien connue des professionnels, elle ne l'est pas assez des milieux du spectacle vivant. « Le Palio ? À Boulazac ? Près de Périgueux ? C'était assez flou pour beaucoup... », sourit Jean-François Pinson, président de la Semipal*. Et puisqu'il n'était pas possible d'endosser un habillage Zénith au cahier des charges à dominante spectacle (Le Palio est aussi la « maison » du Boulazac Basket Dordogne) – même si l'architecte de l'époque, Bernard Chinours, a conçu la salle sur ce modèle – alors pourquoi pas le statut d'Arena... Évocation circulaire raccord avec la fameuse course de Sienne, dont l'équipement a pu adopter le nom, déposé en Italie (pays de sa ville jumelle, Bibbiena), en ajoutant habilement Le devant Palio, comme le raconte Jacques Auzou.

LA PLUS IMPORTANTE SALLE DE DORDOGNE

Le maire de Boulazac, devenu président du Grand Périgueux, rappelle l'origine de la création, lors d'un

concert de Francis Cabrel au Parc des Expositions, à Marsac... « Il a annoncé ne revenir que lorsque le Périgord serait doté d'une salle digne de ce nom. » Chose faite en 2008 : un investissement de 17 millions d'euros que la Ville continue de rembourser à hauteur de 500 000 euros par an et pour lequel elle a été aidée à 30 % (1,5 million du Département, 1,2 million d'euros de l'État et 500 000 euros de la Région). La plus grande salle de Dordogne, agréée pour 6 400 places, est modulable pour des événements, des épreuves sportives et des spectacles. 543 manifestations en 15 ans, soit 30 à 40 par an, pour 1 543 000 spectateurs (c'est-à-dire presque quatre fois la population du Périgord). Trois congrès nationaux s'y sont déroulés et beaucoup de conventions d'entreprises. Ce nouveau positionnement, présenté le 12 décembre devant un parterre de personnalités et de partenaires, s'accompagne d'une adaptation visuelle, bientôt hissée en façade, et d'un nouveau site Internet conçu par l'agence périgourdine Jaéco. ■

* La société d'économie mixte Le Palio, initialement présidée par Jacques Auzou, comprend 32 actionnaires privés et la ville de Boulazac-Isle-Manoire, majoritaire. Une délégation de service public permet l'accueil des 22 matchs annuels du BBD. La structure, locataire de la ville, emploie 5 personnes et gère un budget de près de 700 000 euros par an, hors billetterie. Les prestations que génère l'activité d'accueil et de manutention (sécurité, riggers...) représentent 4 équivalents temps plein.

Photovoltaïque

Une brillante invention pour l'eau chaude

André Borie, fondateur en 2016 de S.I. Énergie à Sergeac, développe une nouvelle technologie brevetée qui s'adapte à une installation photovoltaïque pour produire de l'eau chaude.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Depuis la vallée de la Vézère, S.I. Énergie lance sur le marché une innovation qui s'intègre simplement à une installation photovoltaïque, nouvelle ou préexistante : ce calculateur monovoie équipé d'un logiciel embarqué permet de réduire de moitié la facture d'énergie hors chauffage en contribuant à une production d'eau chaude plus écologique. Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'énergie solaire, André Borie invente des solutions dans le domaine des énergies renouvelables et s'attache à revaloriser le matériel existant : stocker l'énergie dans un ballon d'eau chaude serait ingénieux et peu coûteux.

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Ce système ne nécessite plus de batteries d'accumulateurs (polluantes et difficiles à recycler) et garantit un fonctionnement autonome, indépendant du réseau de distribution électrique et de la température extérieure. Sa capacité à fonctionner tout au long de l'année, selon le taux d'ensoleillement, n'est pas le moindre intérêt du procédé qui peut être couplé avec une installation existante de production d'eau chaude, sanitaire ou de chauffage. Pour 6 heures d'exposition solaire, la production journalière est estimée à 100 litres.

MOBILISATION POUR UN PROJET

Ce projet, suivi depuis 2016 par Jessica France, représentée par NaqTronic en Nouvelle-Aquitaine, a

bénéficié en 2020 d'un Chèque Innovation attribué par la région et BPI France. Transtech et la CMA ont accompagné l'écriture du brevet publié à l'INPI. En 2021, l'innovation a reçu un Trophée du Développement durable décerné par la Département. Dans une logique de circuit court, André Borie a fait appel à des acteurs locaux pour le développement, la conception et l'industrialisation. Un prototype et la production de cinq premiers de série, en phase test cet automne, valident le passage industriel.

Le produit complet se présente en coffret précâblé, incluant un calculateur monovoie, un parafoudre, des protections thermiques, le câblage et le marquage CE, pour une solution complète et prête à l'emploi, disponible en janvier auprès d'installateurs partenaires qualifiés RGE et QualiPV en région. Pour son inventeur, récent adhérent de la French Tech Périgord, il révolutionne le stockage de l'énergie solaire, plus durable et autonome, en réduisant l'impact sur l'environnement. ■



ANDRÉ
BORIE
PDG de
S.I. Énergie



© Loïc Mazalrey - La Vie Economique

Le béton au secours du bois

L'entreprise Goubie constructions bois a été rachetée par le groupe Dal Industries, qui possède, entre autres, la société Strudal, spécialisée dans la fabrication de produits en béton.

Par Léontine AMART

Une page se tourne pour Goubie constructions bois. Le 15 novembre dernier, le tribunal de commerce de Bergerac a entériné la cession de l'entreprise basée à Prigontieux, au groupe Dal Industries, qui possède, entre autres, la société Strudal spécialisée dans la fabrication de produits en béton. Mise en difficulté par les crises successives (confinements, explosion du coût des matières premières, secteur du BTP en panne), l'entreprise familiale faisait l'objet d'une procédure collective encadrée par le tribunal de commerce depuis le 1^{er} mars 2023. « Nous étions en période d'observation, précise Cyril Goubie, le directeur de la société. Autrement dit, nous cherchions une solution pour surmonter nos difficultés. » La cession était une option, au même titre que le redressement.

LES EMPLOIS MAINTENUS

La PME prigontine employait 41 salariés. Son avatar, Strudwood l'atout bois by Goubie, s'est engagé à tous les reprendre. « Strudal cherchait à compléter son activité béton en développant celle du bois. En nous rachetant, elle reprend à son compte nos activités traditionnelles [NDLR : fabrication de bois lamellé-collé, de charpentes industrielles et d'ossatures

bois] », poursuit Cyril Goubie qui a prévu de rester salarié dans la nouvelle PME. De quoi rassurer, au moins partiellement, le tissu économique local.

FLASH-BACK SUR LA SUCCESS STORY GOUBIE

En cédant leur entreprise à Dal Industries, la famille Goubie met un mouchoir sur une success story inaugurée en 1975 par Jean-Paul Goubie, le fils du fondateur des menuiseries Goubie créées après-Guerre. Désigné pour reprendre l'entreprise familiale, le menuisier prigontin fait le choix de s'associer à un tiers pour booster son activité. De nouveaux marchés s'ouvrent à lui, d'abord en région parisienne (Disneyland Paris), puis dans les DOM-TOM. En Guadeloupe, près de 80 % des charpentes sont alors estampillées Goubie. Après dix ans d'union sans nuage, Jean-Paul Goubie décide de reprendre sa liberté et rachète ses parts en créant la holding SO.FI Goubie. Il multiplie alors les rachats d'entreprise de gros œuvre de 1996 à 2006. La Sotraco, considérée en ce temps-là comme la plus grosse entreprise de BTP de Bergerac, bascule dans son giron en 1999. À la tête d'un empire, le père de Cyril Goubie fera toutefois le choix de se recentrer sur les métiers du bois à partir des années 2010. ■

Boulazac-Isle-Manoire.

DES ENTREPRISES ADOPTENT L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

La commune est engagée dans la transition énergétique pour ses installations : la médiathèque, le centre technique, la nouvelle école Yves-Péron. Des entreprises locales ont aussi opté pour cette solution de maîtrise des coûts et d'attention à l'environnement : le bâtiment industriel postal Philaposte est équipé d'un parc et d'ombrières de 4 000 m², ce qui couvre 13 % de ses besoins ; Sobeval vient de mettre en place une centrale en toit de parking et s'engage en janvier dans une deuxième installation pour un total de plus de 7 000 m² (13,5 % d'autoconsommation) ; Cofidur EMS vient de mettre en service une centrale sur ombrière et prévoit une extension toiture en 2025 pour assurer 20 % de ses besoins ; Hyper U dispose depuis ce printemps de 2 000 m² de panneaux pour 25 % de ses attentes ; le siège de Groupama, les foies gras Espinet ont aussi fait ce choix.

Sarlat

UNE NOYERAIE, DES HAIES ET DES ENFANTS

Dans le cadre de l'opération « Plantons des haies » avec la Fédération départementale des chasseurs, les élèves de CM2 de l'école de Temniac ont planté 200 mètres de haie, soit 400 plants de diverses essences (chênes verts, érables champêtres, pommiers sauvages, cornouillers...) sur les noyeraies du Lander. De quoi protéger les vergers (rôle de brise-vent), favoriser le développement des écosystèmes et créer de nouveaux corridors écologiques tout en initiant les enfants à la biodiversité locale et à sa préservation. Les noyeraies sarladaises ont uni leur destin l'an passé au Moulin de la Veyssière, site lui aussi très ouvert à l'accueil du public.



Bergerac

ATTIRER ET GARDER SES SALARIÉS

La CCI de la Dordogne organise une formation sur le thème « comment attirer et garder vos salariés », au pôle de la CCI de Bergerac, le jeudi 25 janvier de 19 heures à 21 heures. Fidéliser ses salariés est un enjeu qui n'a jamais été aussi majeur en 2024 et pour les années à venir. Pour savoir comment retenir ses collaborateurs et avoir de meilleurs leviers qui permettront aux entreprises de les fidéliser et donc de rester performantes, la CCI propose ces deux heures de formation. Seront abordés des thèmes comme le télétravail, l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle, la valorisation des salaires, l'environnement de travail, les formations et bien d'autres éléments à prendre en compte.

Informations et inscriptions au 05 53 35 80 80.



Halles de Bergerac inaugurées
le samedi 2 décembre 2023.

© Marie Lemaitre

Bergerac UNE NOUVELLE HALLE

L'inauguration de la nouvelle halle de Bergerac a eu lieu, en grande pompe, le samedi 2 décembre. Elle était accessible au public depuis le mercredi 29 novembre. La rénovation du marché couvert s'inscrit dans le dispositif « action cœur de ville » et la commune avait pour volonté de créer un véritable point d'ancrage pour les Bergeracois. Grande de 500 m², la halle accueille déjà cinq commerces et trois doivent ouvrir en janvier 2024, dont un restaurateur. Les travaux ont coûté plus de 4 millions d'euros avec des aides de l'État, de la Région et du Département. Des travaux de voirie, qui reprendront au mois de janvier, sont encore prévus pour finaliser ce nouvel espace.

Nutripure Une forme olympique

La société de compléments alimentaires Nutripure n'en finit pas de progresser. En 6 ans à peine, elle a conquis les sportifs de haut niveau et amateurs, atteignant un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros en 2023. Prochain objectif pour l'entreprise haut-garonnaise : 100 millions d'euros de CA en 2027.

Par Bérengère BOSI

« Plus vite, plus haut, plus fort. » La devise olympique est une maxime qui parle aux fondateurs de Nutripure, la marque haut-garonnaise de compléments alimentaires qui sponsorise une vingtaine de sportifs de haut niveau préparant les JO de Paris 2024. Parmi eux, les championnes de judo Amandine Buchard (vice-championne olympique 2021) et Shirine Boukli (triple championne d'Europe), le recordman de France du 200 mètres Christophe Lemaitre, le champion olympique 2021 du pistolet 25 mètres tir rapide Jean Quiquanpoix, ou le champion olympique de volleyball Jean Patry. Il faut dire que, chez Nutripure, on a le sport dans le sang : la société a été fondée en 2018 par Christophe Carrio, qui n'est pas moins que

quintuple champion du monde de karaté artistique, et son frère Florent.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

« L'histoire a commencé en 2005, lorsque Christophe a été victime d'une grave blessure au mollet », se souvient Florent. Le sportif de haut niveau, qui refuse de voir là la fin de sa carrière, décide de prendre soin de son corps afin de pouvoir remonter sur le tatami. Pari gagnant : il décroche son cinquième titre mondial à peine deux ans plus tard. « Quand Christophe a finalement décidé de prendre sa retraite de sportif, il a voulu partager la méthode qu'il avait mise en place pour revenir de blessure », explique Florent. Il propose alors des livres qui exposent sa solution, combinant alimentation saine, pratique sportive et compléments alimentaires. De plus en plus suivi,

le champion reçoit de multiples demandes de ses lecteurs quant aux compléments alimentaires à privilégier. En 2018, il décide alors avec son frère de lancer sa propre gamme, fabriquée en France, sous la marque Nutripure.

CINQUANTE RÉFÉRENCES

Six ans plus tard, Nutripure propose une gamme d'une cinquantaine de références pour préserver la santé, le bien-être et accompagner la performance sportive. En 2023, l'entreprise a commercialisé 800 000 produits auprès de 200 000 clients, générant un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros, soit le double de l'année précédente. « Le succès a été croissant depuis notre lancement », confie Florent Carrio, avec un chiffre d'affaires multiplié

FLORENT
ET CHRISTOPHE
CARRIO
cofondateurs de Nutripure



par plus de 5 entre 2020 et 2023. Une réussite que les deux cofondateurs expliquent par la qualité de leur offre (la majorité des clients deviennent récurrents) ainsi que le bouche à oreille, la recommandation des professionnels de santé dont ils sont partenaires (200 nutritionnistes, kinés ou naturopathes) et la publicité de leurs meilleurs ambassadeurs : les sportifs de haut niveau que la marque sponsorise. « Chez nous, sponsoriser ne signifie pas seulement mettre le nom de notre entreprise sur un maillot, précise Florent. Nous accompagnons les sportifs dans leur quotidien

“ Pour atteindre son nouvel objectif – 100 millions d’euros de CA en 2027 – l’entreprise de 35 collaborateurs a besoin de muscler ses effectifs ”

pour leur fournir les conseils d’une nutritionniste salariée chez nous et les compléments alimentaires dont ils ont besoin. » L’objectif de Nutripure est simple : faire la preuve par l’exemple.

LES ATOUTS DE L’E-COMMERCE

Si les compléments alimentaires Nutripure sont disponibles dans 950 points de vente en France (pharmacies, salles de sport...) aujourd’hui (le double d’il y a un an), plus de 90 % du chiffre d’affaires de la marque est réalisé sur le site d’e-commerce de Nutripure. « Ce mode de commercialisation nous permet d’éviter les intermédiaires et de proposer ainsi à nos clients des produits de grande qualité à un prix abordable », explique Florent Carrio. Chaque complément alimentaire est formulé par Nutripure, qui salarie un

docteur en pharmacie de plus de vingt ans d’expérience.

Pour améliorer l’expérience client, Nutripure sortira en début d’année 2024 son nouveau site Internet, avec une nouvelle présentation et de nouveaux outils. « Le projet de refonte représente un investissement global de 100 000 euros », indique le cofondateur. Une nouvelle opération après les 500 000 euros investis par l’entreprise en 2023 dans l’aménagement de 500 m² de bureaux supplémentaires sur son siège situé à Deyme – « dont 50 m² de salle de sport ! » – en vue de nouveaux recrutements. Car pour atteindre son nouvel objectif – 100 millions d’euros de CA en 2027 – l’entreprise de 35 collaborateurs a besoin de muscler ses effectifs : « nous avons déjà prévu 12 recrutements en 2024, notamment sur des fonctions commerciales et marketing ». ■



Antabio Un espoir contre l'antibiorésistance

La biotech toulousaine Antabio a bouclé mi-décembre une levée de 25 millions d'euros. Objectif : financer les essais de son candidat-médicament contre l'antibiorésistance. Un phénomène qui pourrait tuer plus de 10 millions de personnes par an à l'horizon 2050.

Par Bérengère BOSI

MARC
LEMONNIER
PDG d'Antabio

C'est une levée record que vient de boucler la biotech haut-garonnaise Antabio. Vingt-cinq millions d'euros en série B, obtenus auprès de ses investisseurs historiques (BNP Paribas Développement, Relyens Innovation Santé / Turenne Capital, IRDI Capital Investissement et Christophe Ricard, ancien président d'OM Pharma), mais également auprès de nouveaux partenaires internationaux : l'AMR Action Fund et le fonds EIC de l'Union européenne. « C'est la première fois que l'AMR Action Fund (fonds spécialisé dans la recherche sur l'antibiorésistance, N.D.L.R.) finance une entreprise européenne », se félicite Marc Lemonnier, fondateur et PDG d'Antabio.

Avec cette opération financière, la société implantée à Labège va pouvoir poursuivre les recherches sur son candidat-médicament contre l'antibiorésistance. Un espoir pour le secteur médical et des millions de patients dans le monde.

UN PHÉNOMÈNE ENCORE PLUS DANGEREUX QUE LE CANCER

« La résistance aux médicaments antimicrobiens a été reconnue comme une priorité critique par l'Organisation mondiale de la santé. Elle aurait contribué à près de 5 millions de décès en 2019 et pourrait conduire à plus de 10 millions de morts par an à l'horizon 2050, c'est-à-dire causer plus de décès que le cancer », déclare Marc Lemonnier. Parmi les explications au phénomène :



© Franck Sonnet

“ Depuis sa création, l’entreprise qui emploie une vingtaine de salariés a levé plus de 50 millions d’euros ”



© Franck Sonnet

à « la répétition générale auprès de milliers de patients », avant la mise sur le marché. « Il faudra penser à un nouveau tour de table ou à nouer un partenariat avec un industriel pharmaceutique pour cette étape. »

L'IMPÉRATIF DES FINANCEMENTS

Antabio qui travaille en parallèle sur deux autres projets, toujours en lien avec la lutte contre les maladies bactériennes, est également en recherche de financement pour avancer sur ces travaux. « Dans le milieu des biotechnologies et de la biopharmacie, il faut du temps avant que les entreprises soient rentables, puisqu’il faut de nombreuses années de recherche avant la commercialisation des médicaments », rappelle Marc Lemonnier.

Depuis sa création, l’entreprise qui emploie une vingtaine de salariés a levé plus de 50 millions d’euros. Si toutes les étapes de test du candidat-médicament se passent sans encombre, Antabio espère une mise sur le marché de son médicament pour 2029... Soit 20 ans après la création de la société.

ANTICIPER L'AVENIR

Ambitieuse, l’entreprise prévoit ensuite de poursuivre son travail sur d’autres bactéries émergentes. « Avec les échanges internationaux, nous allons être de plus en plus confrontés au développement de bactéries et à de nouvelles pathologies qui en découlent », prévient Marc Lemonnier. La crise mondiale du Covid n’aura peut-être été qu’une répétition aux épidémies qui pourraient intervenir dans les années à venir. Face à ce danger, Antabio veut utiliser et renforcer son expertise en bactériologie pour proposer, depuis Toulouse, des moyens de lutte à l’échelle mondiale. ■

le développement de maladies bactériennes de plus en plus virulentes et une résistance accrue aux antibiotiques liée à la surconsommation de ces derniers.

Pour contrer la situation, Antabio développe une solution inédite qui vise à casser l’antibiorésistance. « Notre molécule vient détruire l’armure des bactéries afin que les antibiotiques ayant aujourd’hui perdu de leur efficacité puissent à nouveau remplir leur rôle », explique le PDG de la biotech.

LANCEMENT DE LA PHASE 2

La levée de 25 millions d’euros va permettre à Antabio de travailler sereinement jusqu’à la fin de l’année 2026, c’est-à-dire mener la phase 2 des essais. La phase 1, qui vise à tester des volontaires sains pour s’assurer de la sûreté du candidat-médicament, s’achève. La phase suivante qui sera préparée dès 2024 pour être réalisée en 2025 devra permettre de tester l’efficacité du médicament auprès d’environ 200 patients sujets à des infections résistant aux antibiotiques. « Il s’agit souvent d’infections nosocomiales, ou d’infections qui touchent des personnes déjà fragilisées dans les hôpitaux. »

En 2026, l’entreprise devra à nouveau trouver des financements pour la phase 3 des essais, qui correspond



MARIANA
DOMINGUEZ
PENALVA
la fondatrice
de Fungus Sapiens

Fungus Sapiens dévoile ses produits

Basée à Mourville-Hautes, l'entreprise qui produit du cuir grâce au mycélium de champignon, vient de lancer un crowdfunding en ce début d'année 2024. Pochettes, étuis de lunettes, bracelets de montre ou chaussures, les premiers produits sont à la vente avant de plus gros contrats attendus cette année.

Par Maxime Fayolle

Pour comprendre, il faut toucher. Fermer les yeux et s'immerger dans la sensation. « Sentez, on peut fabriquer toute sorte de matière avec le mycélium » souffle Mariana Dominguez Penalva, la fondatrice de Fungus Sapiens. « Au toucher, cette pièce est plus fine et ressemble à du latex. Celle-ci est plus épaisse et douce, on dirait vraiment du cuir. » L'odeur, en revanche, ne trompe. Ce n'est pas celle du cuir mais plutôt les sous-bois que l'on hume. L'entreprise a déjà accumulé plus de 10 000 souches.

7 ANS DE RECHERCHE

Il a fallu 7 années de recherche pour comprendre comment passer du champignon à cette matière que sa fondatrice se refuse à appeler cuir. « Le cuir provient d'un animal, et légalement on ne peut pas utiliser l'appellation. Ce n'est pas non plus un cuir végétal car il y a du polyuréthane dans ces matières. J'appelle ma production du Mælium pour parler de ce cuir de champignon 100 % naturel. » Pour l'obtenir, il faut d'abord

“ On a travaillé pendant 1 an avec Airbus pour des appuie-têtes de l'avion du futur ”



prochaine, on devrait accélérer sur la phase de test » espère la fondatrice.

CROWDFUNDING DÉMARRÉ

En attendant de signer des contrats d'importance, Mariana Dominguez Penalva a décidé de lancer un crowdfunding sur la plateforme Kiss Kiss Bank Bank. Plusieurs produits sont proposés comme des étuis de lunettes, des pochettes ou encore des chaussures. « Cela va me permettre d'avoir un premier retour utilisateur » explique la fondatrice de Fungus Sapiens. La question de la durabilité est au cœur des préoccupations. « Les gens se demandent si ça tient autant que du cuir naturel. J'ai des échantillons qui ont 5 ans et qui ne sont pas déchirés. » Surtout que, comme le vrai cuir, le Maelium s'entretient. L'autre objectif du crowdfunding est de voir où l'intérêt des consommateurs se porte.

“ Nous avons reçu une aide de 150 000 euros de la Région en 2021 et depuis nous cherchons des investisseurs ”

récolter le champignon puis le mettre en culture. Rapidement, le mycélium pousse comme une moisissure blanche. On le fait ensuite sécher puis on le colore. « L'avantage par rapport au cuir qui est très difficile à teindre, c'est que le Maelium consomme très peu de pigments. » Sans compter les économies en eau et en matières plastiques utilisées dans les cuirs synthétiques.

DES POSSIBILITÉS INFINIES

Outre l'aspect vestimentaire, Mariana Dominguez Penalva s'est rendu compte des possibilités quasi infinies du Maelium. « On peut le cultiver autour d'une matière. Par exemple, autour d'écorces de tournesol, le mycélium va pousser à l'intérieur des fibres et tout solidifier. Finalement, ça donne un polystyrène naturel qui ne pollue pas et qui est totalement biodégradable. » Au plan alimentaire également, l'entreprise développe des produits qui intéressent en très haut lieu. « Le centre national d'études spatiales (CNES) m'a contacté pour se renseigner sur cette matière qui pourrait servir lors de vols habités. Cela pourrait être utile pour coloniser la Lune ou pour un voyage vers Mars. » Airbus s'est également intéressé au Maelium pour son avion du futur. « On a travaillé pendant un an pour leur fabriquer une matière très résistante qui servirait pour les accoudoirs et les appuie-têtes d'un avion. » L'aéronautique, à la recherche de la neutralité carbone, pourrait donc passer à la vitesse supérieure. « L'année

« Une artisane toulousaine va produire tout une série d'objets que l'on commercialisera ensuite sur Internet. L'objectif à terme est de faire du B to B mais ça prend du temps donc on va commencer par du B to C pour montrer notre savoir-faire et nous améliorer. »

GARDER LA PHILOSOPHIE

Au plan financier, les premières ventes vont aussi permettre de réaliser du chiffre d'affaires. « Nous avons reçu une aide de la région de 150 000€ en 2021 pour nous équiper et depuis, on cherche des investisseurs. » Une recherche difficile, même si Mariana Dominguez Penalva a longtemps discuté avec des partenaires financiers. « Le risque c'est qu'on me dicte la façon de faire. Je ne veux pas être éjectée de mon projet sur lequel j'ai passé 7 ans de recherche. Je n'ai pas envie que des investisseurs changent le produit, pour y ajouter du plastique par exemple. J'ai ma philosophie et je ne vends pas mon âme au diable ! »

Pour produire en grande quantité, une levée de fonds sera nécessaire. Ma fondatrice envisage de rémunérer ses futurs investisseurs par des royalties, sans perdre le contrôle de l'entreprise. Les discussions sont également en cours pour trouver un local, alors que la petite entreprise est située aujourd'hui à Mourvilles-Hautes, à 60km de Toulouse. Deux lieux sont étudiés : dans la zone d'activités Portes du Tarn (Saint-Sulpice-la-Pointe) ou bien en Ariège. ■

Cargo Gym Le sport au pied du boulot

Dans son cargo de marchandises tiré par un pick-up, on imagine mal qu'Hugo Guillemain abrite une petite salle de sport. Et pourtant, le Toulousain de 22 ans s'est lancé ce pari fou : donner des cours de cross training au pied des entreprises.

Par Maxime FAYOLLE

« **A**llez, allez, ils sont rouillés mes papys aujourd'hui ! » Sous le froid hivernal, l'entraînement au pied des locaux d'Air France à Toulouse commence en douceur pour la dizaine de courageux qui ont rejoint Hugo au pied de son cargo. Au menu, quelques allers-retours en courant avant un circuit géant de 7 ateliers. « J'utilise l'environnement autour de moi pour créer des exercices », explique Hugo Guillemain, qui a créé ce concept de salle de gym ambulante.

BLESSURE À L'ARMÉE

Le jeune Toulousain de 22 ans n'avait pas prévu de devenir chef d'entreprise à son âge. « J'étais dans l'armée de l'air à Mont-de-Marsan et une blessure m'a empêché de rejoindre la spécialité que je voulais. Alors j'ai tout arrêté. » L'aspirant remarque toutefois un grand container à côté duquel il s'entraîne tous les matins. « Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire avec ça. » Après l'armée, il passe ses diplômes pour devenir coach sportif et travaille en salle de sport le temps de monter

son business plan et de dénicher un cargo. « Ce n'est pas si simple de les trouver car on se les arrache. Ces containers servent pour du stockage, certains font des petites maisons avec. Le mien vient des pays de l'Est et je l'ai repeint dans une couleur kaki militaire pour garder un peu mon identité. »

“ C'est la première
salle de sport mobile de
France ”



DÉMARCHAGE DIFFICILE

L'investissement de base est conséquent pour le jeune homme et se chiffre en plusieurs dizaines de milliers d'euros. Pour rentabiliser l'affaire, il cherche plusieurs entreprises avec lesquelles travailler. « Aujourd'hui, j'ai le soutien d'Air France et du cabinet F.B. Audit expertise comptable. Je bosse par moment avec Airbus et dès le mois de mars j'aimerais être sur le site de Saint-Martin-du-Touch une fois par semaine. » Chaque séance revient à 12,5 euros par salarié qui participe et dure 45 min. « Je recherche encore deux entreprises pour boucler mon agenda mais ce n'est pas simple de faire le démarchage soi-même. Parfois les entreprises ont déjà un coach ou une salle de sport. » Ici le concept vise avant tout un moment de convivialité en extérieur dans la première salle de sport mobile de France.

CONCEPT À EXPORTER

Six mois après ses premiers cours itinérants, Hugo Guillemain est satisfait du retour des utilisateurs. « J'ai des clients plutôt jeunes autour de 30-40 ans, mais je propose du cross training avec des parcours adaptés à tous les âges. Je m'adapte et surtout je peux guider tout le monde car on n'est pas nombreux. » Le Toulousain est convaincu du potentiel de son idée. « Je pense que d'ici quelques années, il y en aura plein d'autres. Le cargo itinérant est visible donc ce n'est pas comme une salle de sport. Si tu as mal choisi ton emplacement, tu finis par fermer boutique. »

Lui va simplement prendre une pause hivernale le temps que les beaux jours reviennent. Ce qui va lui laisser le temps de peaufiner l'export de son concept. Une personne à la Réunion est intéressée pour reprendre

“ Je propose des cours adaptés à tous les niveaux. Et je peux guider tout le monde vu qu'on n'est pas nombreux ”

son idée. « J'aimerais breveter le concept mais ça coûte trop cher. Donc je passe par un droit de marque : je vends le concept clé en main : le cargo, le matériel, le flochage en échange d'une redevance pendant 4 ans. » Une étape juste avant la franchise qui permet de contrôler le fonctionnement et le tarif des cours.

PEU DE FRAIS

L'intérêt pour son concept est grandissant surtout car il permet de monter une affaire qui a peu de frais fixes. « Il y a l'investissement de départ et les frais d'essence mais hormis cela, je n'ai pas de loyer, pas d'électricité, pas d'eau ... J'arrive, je mets de la musique et c'est parti ! » Hugo Guillemain a déjà prévu trois types de containers à proposer : petit, moyen ou grand. « Tout dépend de la clientèle. Avec mon gros modèle, c'est difficile d'aller en ville, mais avec le petit, on met du matériel pour des cours à 5-6 personnes, c'est pratique. »

Ne reste plus qu'à dénicher les cargos tant convoités ! « J'en ai déjà un autre qui m'attend au port du Havre », sourit le jeune coach qui multiplie aussi les activités à côté. « Je bosse sur la préparation physique d'un club de rugby et je fais du MMA pour mon plaisir ! » Le sport, une passion qu'il tentera de partager en public lors d'un entraînement géant le 4 février, juste avant le début du Tara Muret Trail. Près d'un millier de participants sont attendus pour transpirer ! ■





L'équipe toulousaine
de Sto

Toulouse LE LEADER DE L'ISOLATION THERMIQUE STO OUVRE UNE AGENCE

Sto France vient d'ouvrir sa 18^e agence à Toulouse. Le leader de l'isolation thermique par l'extérieur renforce par ainsi son maillage territorial car cette agence profitera aux départements proches (Tarn, Ariège, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne, Aude, Aveyron, Lot...) qui, avant la création de l'agence toulousaine, devaient se rapprocher de Bordeaux. « Doté d'un espace de stockage de 800 palettes, le site toulousain est en charge de gérer les livraisons et de préparer les commandes pour nos clients en Occitanie », précise Morgane Rageul, responsable de l'agence de Toulouse. Le site situé au Sud-Ouest de Toulouse emploie 6 personnes : une responsable d'agence, un commercial sédentaire, 2 commerciaux itinérants et 2 magasiniers-teinteurs. Trois personnes ont été recrutées pour cette ouverture.

Labège

LE PROJET ENOVA CONTRAINT DE REVOIR SA COPIE

En gestation depuis plus de 10 ans, le projet d'aménagement de la ZAC Enova à Labège va devoir être repensé. À la suite d'un avis défavorable des commissaires enquêteurs à l'issue de l'enquête publique, le projet va devoir être adapté pour « répondre efficacement aux besoins changeants du territoire ». « Nous allons devoir réfléchir à un meilleur équilibre entre le nombre de bâtiments tertiaires et les domiciles », reconnaît Laurent Chérubin, maire de Labège. Si l'aménagement va se poursuivre, notamment celui de la Data Valley, un nouvel urbaniste va être nommé pour moderniser le projet. Parmi les enjeux : approfondir les questions relatives à la mobilité dans et autour du quartier, et intégrer au projet un hub autoroutier pour « optimiser les connexions entre les différents modes de transport et faciliter les transports depuis l'autoroute ».



Fenouillet **OUVERTURE DE LA BRASSERIE JACQUES**

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir au 32 rue Seveso de Fenouillet : il s'agit de *Jacques*, une brasserie du groupe Allforyou qui détient déjà six établissements à Toulouse. Ouvert 7 jours sur 7 de midi à 2 h du matin, le restaurant propose des plats traditionnels de la cuisine française à partir de 15 euros, élaborée par le chef Fabien Mast. On y retrouvera notamment le bœuf bourguignon ou encore la blanquette de veau. D'une capacité de 200 couverts et d'une surface de 350 m², la brasserie *Jacques* dispose également d'une terrasse de 200 m² pour les beaux jours. « *Jacques* est un établissement qui vit au-delà de l'heure du déjeuner ! Nous avons envie de proposer un lieu vivant à toute heure de la journée, convivial, chaleureux, authentique et dynamique », souligne Philippe Lacassagne, dirigeant associé du groupe Allforyou qui célèbre ses 25 ans cette année et qui compte encore ouvrir 4 nouveaux restaurants en 2024.



Christophe Monge (FRTP), Bastien Toulemonde (directeur régional Enedis), Michel Surre (proviseur lycée CDG), Olivier Xerri (Bureau des Entreprises) et Stéphane Gauchie (SERCE)

Muret **ENEDIS INAUGURE DES CLASSES RÉSEAU ÉLECTRIQUE AU LYCÉE CHARLES DE GAULLE**

Le lycée Charles de Gaulle de Muret vient d'ouvrir des classes « réseau électrique » en partenariat avec Enedis. Une cinquantaine de lycées à travers la France ont déjà accueilli plus de 2 000 élèves à la rentrée dernière dans ces classes spécialisées. Ce parcours permet de répondre aux besoins massifs de recrutement dans le secteur des réseaux électriques. D'ici 2050, la consommation électrique devrait exploser au vu de l'électrification de la société, cela nécessitant des infrastructures et des personnels en adéquation. Ce baccalauréat professionnel MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés) permet aux élèves de se former avec 18 semaines de stage et des mentors issus d'Enedis ou d'entreprises partenaires. Dès la rentrée prochaine, d'autres classes réseaux électriques seront ouvertes dans des lycées pros et BTS.




Drone Volt Expert redécolle

Les voyants sont au vert pour l'entreprise Drone Volt Expert, anciennement Air Marine. Rachetée par le groupe Drone Volt durant l'été 2023, la plupart de ses contrats ont été renouvelés et d'autres remportés pour réaliser de la prestation de services par drones. L'entreprise cible un nouveau marché : celui de l'aéromaritime.

Hélène LERIVRAIN

Le clap de fin avait été donné au printemps 2022 pour la PME Air Marine, aujourd'hui devenue Drone Volt Expert. L'entreprise, basée à Saucats, affiche de belles perspectives mais le chemin aura été chaotique. « Air Marine a été liquidée puis reprise par Aeraccess mais les investissements attendus n'ont pas eu lieu », témoigne Frédéric Glorieux qui a rejoint l'entreprise en septembre 2022.

Ce premier rachat a donc été rapidement suivi d'une nouvelle liquidation. C'est finalement le groupe coté en Bourse Drone Volt (13 M€ de CA en 2022), constructeur aéronautique spécialisé dans les drones



civils professionnels, qui a racheté les actifs en juillet 2023 et écrit une nouvelle page de l'histoire de l'entreprise. « L'activité avion a précipité la chute d'Air Marine qui était à l'époque mono contrat », analyse Frédéric Glorieux qui occupe désormais le poste de manager opérationnel de Drone Volt Expert.

ANALYSER ET EXPLOITER LES DONNÉES

Exit donc l'activité avion. L'entreprise est dédiée à de la prestation de services par drones dans les domaines de la surveillance, de l'inspection, de l'acquisition et du traitement de données. « Nous sommes présents sur toute la chaîne de valeur avec notamment une expertise en géomatique qui permet de représenter, analyser et exploiter les données collectées en vol et de fournir des rapports détaillés de ses missions. » Un pilier dont ne disposait pas le groupe Drone Volt qui complète ainsi son expertise dans le domaine des drones civils professionnels.

Du point de vue de Drone Volt Expert, l'apport du groupe est de plusieurs ordres. « Le groupe est un producteur et un distributeur de drones. La flotte a donc été rééquipée et nous pouvons bénéficier de la force de frappe d'un groupe qui a la capacité d'investir », reconnaît Frédéric Glorieux. Bilan, six mois après cette reprise, l'entreprise compte une vingtaine de clients. « Toute l'équipe a été reprise ce qui a permis d'être très vite opérationnel. Les contrats historiques ont été sécurisés. Seul un n'a pas été renouvelé. Mais nous avons rapidement gagné des contrats-cadres dans l'industrie. Nous avons un plan de charge qui correspond à la masse salariale à savoir 16 personnes et nous allons recruter », annonce Frédéric Glorieux.



DIVERSIFICATION

L'activité a, dans le même temps, été diversifiée. « Nous faisons moins d'activité saisonnière pour nous concentrer sur des activités plus stables tout au long de l'année. » Drone Volt Expert cible en particulier l'industrie. En 2024, l'entreprise ambitionne également d'accélérer son développement dans le domaine aéromaritime via des missions offshore et entend se positionner sur le segment sécurité/défense. Le profil de Frédéric Glorieux colle à l'ambition. « En tant qu'ancien officier de marine, j'ai participé à la montée en puissance du drone pour la Marine nationale », confie-t-il.

Drone Volt Expert prévoit enfin d'ouvrir un centre de formation à Bordeaux sur le modèle de la Drone Volt Academy développée par le groupe. « Très axé sur l'aspect métier, il devrait voir le jour à la fin du premier trimestre 2024 », prévient Frédéric Glorieux. ■



Le groupe Parot est spécialisé dans la distribution de véhicules particuliers et commerciaux, neufs et d'occasion.



ALEXANDRE PAROT
PDG du groupe Parot

Bruges LE GROUPE PAROT BIENTÔT DANS L'ESCARCELLE DE TRESSOL-CHABRIER

Le concessionnaire automobile Parot, distributeur notamment des marques Ford, Mazda ou encore Iveco, pourrait changer de mains. La famille Parot, actionnaire majoritaire du groupe, annonce être entrée en négociations exclusives avec NDK, maison mère du groupe Tressol-Chabrier, né à Castelnaudary (Aude) en 1983. Ces négociations portent sur l'acquisition par NDK « d'une participation majoritaire représentant ensemble un total de 4 984 436 actions nominatives, auxquelles seront rattachées 4 984 436 voix à l'issue de la cession, sur les 6 417 379 actions composant le capital de la Société auxquelles seront rattachées 5 780 593 voix à l'issue de la cession, soit 77,67 % du capital de la société groupe Parot (le « Bloc de Contrôle ») dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris », précisent les deux entités dans un communiqué. Une opération qui s'inscrit dans la stratégie de diversification du groupe Tressol-Chabrier en ajoutant à ses activités historiques de distributeur auto et moto depuis 40 ans la distribution de véhicules commerciaux, tout en étendant son empreinte géographique. « Nous sommes heureux de ce projet de rapprochement. Le groupe Tressol-Chabrier et le groupe Parot sont animés par de nombreuses valeurs communes. À l'aube d'une transformation sans précédent de notre métier, ce rapprochement permettra au groupe Parot de continuer de bénéficier des ressources humaines, techniques et financières nécessaires au développement de ses activités et à la pérennité de ses équipes », a commenté Alexandre Parot, PDG du groupe qui emploie 720 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 360,3 millions d'euros en 2022.

Langon UNE NOUVELLE DIRECTION À LA CLINIQUE SAINTE- ANNE

La clinique Sainte-Anne à Langon accueille son nouveau directeur, Arnaud Troissant, ainsi qu'un nouveau pôle gynécologie. Deux nouveaux praticiens chirurgiens gynécologues intègrent la clinique pour former un pôle avec spécialisation endométriose. Cette spécialité davantage structurée vient compléter le triptyque urologie, digestif, gynécologie. Diplômé d'un master « Direction des Établissements de Santé » et après avoir passé 10 ans dans des groupes de santé, Arnaud Troissant prend la direction de cet établissement girondin référent en traitement du cancer et en chirurgie. Il compte notamment 110 personnels de santé et administratifs et plus de 50 praticiens.



ARNAUD TROISSANT
nouveau directeur
de la clinique Sainte-Anne
à Langon

Hynaero prévoit d'installer une usine d'assemblage du Fregate-F100 à l'aéroport de Bordeaux.

24
31
33
Gironde
40
47
64
65

Bordeaux-Mérignac **BOMBARDIER D'EAU : HYNAERO MET UN PIED À L'AÉROPORT**

Un accord a été signé le 21 décembre pour définir les modalités d'implantation de Hynaero SAS à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. La start-up bordelaise prévoit d'y installer ses bureaux et une usine d'assemblage du Fregate-F100, en bord de pistes. Incubée chez Bordeaux Technowest, cette entreprise soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Métropole de Bordeaux, conçoit un avion amphibie bombardier d'eau moderne pour succéder au Canadair. Le projet industriel, qui sera mené avec des promoteurs privés, représente à terme plus de 450 emplois directs sur site et 2 000 emplois dans l'écosystème supply chain et sous-traitance. Il s'agit de répondre à la demande mondiale croissante pour lutter contre les feux de forêt. C'est aussi un enjeu de souveraineté économique pour un marché de plus de 20 milliards d'euros entre 2030 et 2050. Du côté de la SA Aéroport de Bordeaux-Mérignac, cet accord s'inscrit dans la stratégie de valorisation du foncier qui vise à accueillir des activités innovantes et utiles au développement économique et social du territoire.



© Atelier Gallien / EIG

DAMIEN HAVARD

président et fondateur
de HDF Energy

Bordeaux **HDF ENERGY CONFIRME SES AMBITIONS POUR 2024**

Le développeur girondin de grandes infrastructures hydrogène et fabricant de piles à combustible de forte puissance dresse un bilan positif de l'année

écoulée. Ses projets de centrales électriques à hydrogène « renewable » ont franchi des étapes industrielles et de financement, en Guyane et à la Barbade. Le groupe a également confirmé son expertise technique et financière permettant de déployer les plus grandes infrastructures hydrogène au monde, en prenant part à 2 projets d'envergure à Trinité-et-Tobago et au Maroc. Afin de devenir un acteur industriel intégré, HDF Energy s'est en parallèle engagé dans la construction d'une usine de piles à combustible de forte puissance, qui devrait être livrée à Blanquefort en janvier et mise en service à l'été 2024, pour une production en série dès 2025. Le groupe introduit en Bourse sur Euronext Paris confirme ainsi son ambition de franchir le cap des 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2027. Le 14 décembre, HDF Energy a par ailleurs annoncé la cooptation de Patrick de Castelbajac en qualité d'administrateur indépendant, en remplacement de Marie-Laure Mazaud.

Chapellerie Duban

Du feutre à la casquette

Fondée sans doute dans les Années folles, la chapellerie de Mugron vend des chapeaux, sacs, parapluies et petite maroquinerie depuis 100 ans. Modernité oblige, son rayon casquettes s'est largement étoffé avec la reprise en 2021 par Cédric Duban qui n'imaginait pas voir fermer la boutique de ses parents.

Par Julie DUCOURAU

Il y a à Mugron peut-être plus de femmes et d'hommes chapeautés que dans le reste des Landes, et il y a une bonne raison à cela : la chapellerie Duban. Avant les fêtes de fin d'année, la boutique de la rue Frédéric-Bastiat ne désemplit presque pas. Et quand le repreneur donne rendez-vous pour l'interview à 13 h 30, « pour ne pas être embêté », on se dit, en venant de Dax, qu'il exagère un peu. Mais à 14 heures, à l'ouverture de la boutique en plein centre-bourg, la porte d'époque ne cesse de s'ouvrir : une dame vient acheter un porte-monnaie en cadeau, trois amis se retrouvent pour choisir des parapluies, toutes baleines ouvertes dans l'allée étroite devant le comptoir caisse et l'escalier en bois vers l'étage ouvert qui contribuent à la chaleur des lieux.

BÉRET, PANAMA, STETSON

« Ici, Noël commence dès novembre, avec un rush à partir du 15 décembre, et le 24 est la plus grosse journée de l'année, avec beaucoup de gants, d'écharpes, de chaussettes à offrir pour le jour J », des produits phare pour tous les âges, du bébé aux grands-parents,

souligne Cédric Duban. Étonnamment pas forcément le meilleur moment pour la vente de chapeaux qui, à l'année, cumule 40 % du chiffre d'affaires. Bérêts Laulhère, chapeaux de paille, feutres d'hiver, panamas... « Nous sommes les seuls du coin achalandés comme ça en chapellerie. Pour trouver la même qualité, il faut aller à Saint-Jean-de-Luz, Pau ou Bordeaux », commente le jeune entrepreneur de 37 ans qui avait démarré sa carrière dans le commerce automobile et la logistique à Hagetmau, en ayant toujours eu envie de reprendre l'affaire familiale.

Sa mère, Francine Duban, née Farthouat, a travaillé ici à partir de ses 17 ans, avec les Dabadie, les fondateurs, à qui elle a racheté le commerce au milieu des années 1980, bientôt secondée par son mari, pour faire aussi les marchés. « Ce n'était pas possible de travailler à trois dessus. Mais dès qu'ils ont décidé d'arrêter, j'ai repris ! Je ne voulais pas qu'il y ait un commerce qui ferme encore dans les rues du Mugron. » Les débuts, en avril 2021 en plein Covid, sont compliqués, sans aide gouvernementale dans la mesure où il avait créé une nouvelle société après ses parents. Mais à la réouverture, mi-mai, la fête des Mères relance vite l'activité.

CÉDRIC
DUBAN



DEUX FOIS PAR AN DANS LES SALONS

Les difficultés

« Il faut toujours prendre ses marques par rapport aux nouveautés. C'est lourd en trésorerie qui dort. Il faut beaucoup de stock pour vendre un article en chapellerie ; pour les hommes ça fait 10 tailles différentes pour un modèle. J'en ai sur trois étages, du sous-sol au premier ! C'est par ailleurs difficile d'avoir certaines marques de sport qui préfèrent être référencées dans de grands magasins pour faire plus de volume. »

Les nouveautés

« Les revendeurs de chapeaux viennent directement sur Mugron me proposer les nouveautés. Et je vais deux fois par an dans des salons de maroquinerie à Pau, pour les collections printemps-été et automne-hiver. Mes parents n'ont jamais fait ça, mais j'ai parfois envie de faire des promotions pour écouler des anciennes collections... On me demande aussi des espadrilles, c'est dans les tuyaux et j'espère en avoir pour le printemps prochain même si rien n'est encore sûr. »

La communication

« Je ne suis pas un fou des réseaux. Mais on est désormais sur Facebook, Instagram, TikTok et on a un site internet avec boutique en ligne depuis avril 2023. Il m'est ainsi arrivé d'envoyer des bérets vers Lyon ou Toulon, et même Peyrehorade ! Mais ça fait perdre beaucoup de temps d'y intégrer des nouveaux modèles et ça reste infinitésimal dans le chiffre d'affaires. Une chose est intéressante : des gens nous voient sur le site ou les réseaux et viennent ensuite essayer en boutique, ça fait une bonne publicité. »

UN CHIFFRE D'AFFAIRES QUI ÉVOLUE

Depuis, son chiffre d'affaires évolue plutôt même à la hausse, avec ses 3 000 à 5 000 références. « Tout en gardant le maximum de produits, j'ai rajouté les articles, avec des choses pour les gens de mon âge et plus jeunes, notamment des casquettes sport et des marques que mes parents n'avaient pas comme Stetson ou Via Lorenzo. Ça a dynamisé la tranche d'âge 20-40 ans et ça déclenche d'autres achats sur les sacs où j'ai fait rentrer de nouveaux modèles plus tendance aussi. »

Aux beaux jours, les vacanciers sont souvent surpris de voir ici une telle boutique, devenue une étape touristique de plus avec l'espace Rouge Garance à deux pas. « On se renvoie des clients, dit-il. Le bouche-à-oreille fonctionne bien, comme un effet boule de neige. » ■

CHRISTIAN
ROSSI

© D. R.

Carnet

Depuis novembre, **Christian Rossi** a pris la direction de l'établissement Safran Helicopter Engines de Tarnos. Ancien militaire de carrière, il était responsable du support et des services du site landais depuis 2013. Lors du petit-déjeuner de conjoncture organisé par la chambre de commerce et d'industrie des Landes, le 8 décembre dernier, il a annoncé que l'usine allait doubler sa production de moteurs neufs « dans les trois à quatre ans », passant de 600 à 1 200 unités fabriquées par an. La maintenance des moteurs d'hélicoptères restera toutefois le cœur de l'activité de l'établissement. 1 500 turbines sont suivies chaque année par les équipes locales, pour un volume d'affaires de 1 milliard d'euros, sur 1,4 milliard de chiffre d'affaires réalisés par l'entreprise.

Entreprise **DOUBLE RÉCOMPENSE POUR ABRIDÉAL**

Les prix de la 18^e édition des Trophées de la piscine et du spa ont été remis fin novembre par la Fédération des professionnels de la piscine, avec 40 réalisations remarquables parmi les 350 candidatures déposées. Le fabricant d'abris de piscine Abridéal, installé à Angresse, a remporté deux prix. Il a décroché le trophée d'or dans la catégorie abris de piscine ou de spa à usage familial, pour l'abri haut adossé de la gamme Vénus installé chez un particulier (photo). La réalisation dispose d'une porte à la française, de deux fenêtres coulissantes, d'une motorisation et d'un guide au sol. Il a également remporté un trophée d'argent dans la catégorie abris de piscine ou de spa à usage collectif grâce à sa réalisation au Domaine Villas Mandarine, en Corse. L'espace bien-être est désormais couvert par deux abris télescopiques totalement en verre et conçus sur mesure par l'équipe Vénus : l'un en toiture et l'autre adossé en façade.

© Laetitia Riehl



© Préfecture des Landes

Ordre national du Mérite agricole **MICHEL GUÉRARD COMMANDEUR**

Tout sourire, Michel Guérard a reçu l'insigne de commandeur de l'ordre national du Mérite agricole des mains de la préfète, Françoise Tahéri, le 28 décembre dernier. Le plus haut grade de la distinction, comme une évidence, pour le chef triplement étoilé des Prés d'Eugénie, à Eugénie-les-Bains, créateur de la cuisine minceur liant santé et nutrition, et fervent ambassadeur des Landes.



© Shutterstock

Démographie **LES LANDES TOUJOURS ATTRACTIVES**

Avec 422 976 Landais, le département enregistre une progression de sa population de 0,8 % par an en moyenne entre 2015 et 2021, et demeure le deuxième département néo-aquitain le plus attractif derrière la Gironde (+ 1,1 %), selon les derniers chiffres publiés par l'Insee, le 28 décembre dernier. L'institut de la statistique souligne en effet que « les arrivées de nouveaux habitants (+ 1,1 % en moyenne par an), plus importantes que les départs, sont le moteur de la dynamique démographique », dans la mesure où en parallèle le solde naturel (le nombre de naissances par rapport aux décès) demeure négatif (- 0,3 %). Selon le recensement de 2021, Mont-de-Marsan (30 674 habitants) reste la commune la plus peuplée, devant Dax (21 342, + 0,1 %), Biscarrosse (14 336, + 0,2 %), Saint-Paul-Hès-Dax (13 040, + 1,6 %) et Tarnos (12 920, + 0,7 %). Parmi les communes qui connaissent les plus importantes progressions de population : Campet-et-Lamolère (531, + 6,6 %), et en proximité de la côte sud, Saubion (1 791, + 4,7 %), Tosse (3 348, + 4,7 %) ou Bénèsse-Maremne (3 735, + 4,1 %).

Marmande Garorock de la prend hauteur

Alors que les organisateurs font un bilan définitif de l'édition record 2023, la commercialisation du Garorock 2024 a commencé. Et pour démarrer la campagne de communication, les équipes du directeur Ludovic Larbodie prennent de la hauteur avec un événement dans les Pyrénées : Garosnow !

Par Jonathan BITEAU

Le moins que l'on puisse dire au sujet de Garorock, c'est qu'on n'est jamais au bout de nos surprises avec le festival marmandais, événement culturel phare du Lot-et-Garonne. Alors que l'édition 2023 se profilait avec un budget réduit de 2 millions d'euros, la manifestation a atteint des records d'affluence avec un public féminin et rajeuni (voir encadrés). De quoi remonter le moral de tous les acteurs locaux qui ont appris à la rentrée de septembre que Vivendi mettait en vente le festival, avec 10 autres événements (dont ODP à Talence). En attendant d'en savoir plus sur une éventuelle cession, c'est bien l'édition 2024 dont il est à présent question. Si 20 premiers noms ont été dévoilés, dont Sum 41, The Offspring, Calvin Harris et Paul Kalkbrenner, la mise en vente des pass et hospitalités a d'ores et déjà commencé avec un concept très hivernal : Garosnow !

GAROSNOW AUX ANGES ET À SAINT-LARY

Le lancement de la commercialisation des tickets 2024 commence avec deux événements festifs pour



Calvin Harris



The Offspring

amorcer cette nouvelle édition de Garorock. Ainsi, les habitués de la station des Angles (Pyrénées-Orientales) peuvent assister à deux journées de concert les 12 et 13 janvier. On y retrouvera notamment le prometteur Julien Granel, qui foulera également la plaine de la Filhole en juin 2024. Le deuxième épisode de Garosnow se déroulera lui à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) les 19 et 20 janvier. Le duo Synapson, habitué du Garo, y sera présent avec une dizaine d'autres artistes. De quoi allier plaisir de la glisse et ambiance festive au pied des pistes. Billetterie et réservations sur www.garosnow.com ■

GAROROCK 2023 EN CHIFFRES

150 000 festivaliers
110 000 campeurs
50 000 festivaliers le samedi
5 scènes
100 lives

350 partenaires
2 000 bénévoles

UN FESTIVAL JEUNE ET FÉMININ

55 % de femmes
22 ans de moyenne d'âge
25 % de Girondins
12 % de Lot-et-Garonnais
10 % de Toulousains
84 % sont venus en voiture
dont 68 % en covoiturage



Économie sociale et solidaire

Le nouveau centre Césame

Un temps reporté suite à la disparition de Cathy Darbord (fondatrice de Quai 31), Césame a été inauguré en fin d'année dernière par les élus et partenaires institutionnels. Le lieu basé à Marmande a vocation à devenir un site dédié à l'économie sociale et solidaire.

Par Jonathan BITEAU

Cest finalement à quelques jours de Noël que Césame a été inauguré le 20 décembre dernier après une année de travaux et 1,8 million d'euros investis. Pour l'instant, ce sont les 700 mètres carrés de l'espace de coworking qui ont été présentés. Ils viennent voisiner avec les Compagnons Bâisseurs, la Rock School, le boudrome et les deux plateaux techniques de la Cité de la Formation déjà présents sur place (soudure et chaudronnerie). Courant 2024, ce sont deux nouveaux cursus de formation qui viendront s'ajouter : conduite de ligne et maintenance industrielle. De quoi faire de Césame le lieu de « bouillonnement » souhaité par Maud Caruhel, vice-présidente à la Région Nouvelle-Aquitaine et adjointe à la Mairie de Marmande en charge du projet. S'il n'a pas été précisé comment seront aménagés les milliers de mètres carrés encore disponibles dans la friche, les structures hébergées devront concerner l'économie sociale et solidaire

ou les industries culturelles et créatives. L'hypothèse d'un lieu de restauration et d'une salle de diffusion de spectacles a également été évoquée.

QUID DE LA GESTION

Pressentie pour animer le lieu en tant que gérante de l'espace Quai 31, Cathy Darbord, décédée début octobre, laisse un grand vide au sein de Césame. La Mairie de Marmande va-t-elle récupérer en direct la gestion de Césame ou délèguera-t-elle celle-ci à une structure externe ? Nous n'avons pas encore la réponse à cette question. L'évolution et l'avenir de Césame dépendront aussi de ce que les acteurs du territoire en feront. ■

CÉSA : UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

L'entreprise a été fondée en 1936 par François Césa. Spécialiste de la cuisine haut de gamme, Césa a compté jusqu'à 220 salariés. Rachetées en 1994, les cuisines Césa ont connu 15 années difficiles jusqu'à la liquidation définitive en 2009.

Un temps pressenti pour accueillir la maison de l'économie de Val de Garonne Agglomération, le site de 4 hectares pour 15 000 m² de bâtiment a été racheté par la Mairie de Marmande en 2016. La nouvelle municipalité décide de faire de Césame un lieu dédié à l'économie sociale et solidaire, inauguré finalement le 20 décembre 2023.

Val de Garonne

Un club d'affaires.

dynamique

Mélanie Sannier Conilh et Joël Castets dirigent le Club d'affaires du bassin marmandais. Ce regroupement d'entrepreneurs jouit d'une dynamique et d'une convivialité rares dans une période d'incertitude où la solidarité et l'entraide sont particulièrement appréciées.

Par Jonathan BITEAU



MÉLANIE SANNIER CONILH ET JOËL CASTETS

Cest dans un local en plein cœur de Marmande que Joël Castets, président, et Mélanie Sannier Conilh, vice-présidente, nous accueillent. Ils nous confient ne pas avoir l'habitude de rencontrer des journalistes et de communiquer, pourtant le Club d'affaires du bassin marmandais (CABM) se porte bien et mérite qu'on parle de lui. Initialement dépendant du Club d'affaires agenais (C2A), le CABM prend sa liberté après la crise sanitaire : « Nous ne voulions plus dépendre d'Agen et être le plus local possible », explique Joël Castets. Côté liberté et indépendance, le CABM ne dépend d'aucun réseau national ou international. Alors que certains pourraient voir cela comme une faiblesse, la vice-présidente, Mélanie Sannier Conilh, dirigeante de l'assurance Swiss Life, y voit une force et même une marque de fabrique :

« Nous préférons bien mailler notre territoire et développer notre réseau en proximité tout en conservant des valeurs humaines ». Avec pour résultat une trentaine d'entreprises qui se retrouvent tous les vendredis de 7 h à 9 h à la pépinière Eurêka de Samazan. Il faut ajouter à cela une sortie conviviale le dernier jeudi de chaque mois. Un concept simple et efficace couplé à une adhésion attractive de 600 euros annuels, bien loin des tarifs habituels des clubs d'entreprises.

40 ANS DE MOYENNE D'ÂGE

Si la mayonnaise a bien pris au sein du CABM, le président Joël Castets n'y croyait pas forcément : « J'étais au départ anti-club et j'y suis allé par curiosité. Le développement du CABM s'est fait naturellement. Avec un fonctionnement peu contraignant, nous avons très peu de turn-over ». Celui qui dirige Pcplandirect (dessin, projet et architecture) se félicite également de la moyenne d'âge autour de 40 ans des membres du club qui témoigne de sa vitalité. Si le CABM est généraliste, les adhésions se font en bonne intelligence pour qu'il n'y ait pas plusieurs professionnels du même secteur. Le club souhaiterait même attirer des représentants du bâtiment pour enrichir son panel d'activités. Enfin, si les entreprises du CABM n'avaient qu'un vœu à formuler pour 2024, ce serait de résoudre les problématiques de recrutement qui touchent toutes les branches et tous les secteurs. Cependant, pas de quoi ternir l'ambiance familiale de ce club d'entreprises qui compte bien continuer sa croissance en toute simplicité pour cette nouvelle année. ■



GOUPIL

Bourran **GOUPIL LAURÉAT DE FRANCE 2030**

Une nouvelle promotion de 13 lauréats de France 2030 a été annoncée le 22 décembre dernier en Nouvelle-Aquitaine. Parmi les heureux élus, une entreprise lot-et-garonnaise figure au palmarès : le fabricant d'utilitaires électriques Goupil Industrie. Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 34,4 millions d'euros, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de l'alimentation, des réseaux de communication, de la décarbonation du transport et de l'industrie. Depuis le début du plan France 2030, ce sont 339 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 703 millions d'euros d'aide. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.

Nouvelle-Aquitaine **UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LA FÉDÉRATION BIO**

À l'issue du dernier conseil de la filière bio de la région, les membres de Bio Nouvelle-Aquitaine ont élu un nouveau bureau. La Gironde sera représentée par Cédric Labarrière, agriculteur à Landiras, tandis que c'est Thomas Montagne, arboriculteur au Temple-sur-Lot, qui représentera le Lot-et-Garonne. C'est Guy Moreau, agriculteur dans le Mellois, qui devient le nouveau président de Bio Nouvelle-Aquitaine : « nous souhaitons renforcer les liens avec l'ensemble des partenaires de la Bio : consommateurs, organisations professionnelles et partenaires institutionnels » a déclaré le néoprésident à l'issue de son élection. La mission de Bio Nouvelle-Aquitaine est de défendre l'ensemble des acteurs de la filière bio : du producteur jusqu'au distributeur en passant par les transformateurs. Cette fédération compte une cinquantaine de salariés répartis dans toute la région.



GUY MOREAU
nouveau président de Bio
Nouvelle-Aquitaine

© D.R.

Agen

CLINIQUE ESQUIROL SAINT HILAIRE : AU-DELÀ DES SOINS

À la Clinique Esquirol Saint-Hilaire à Agen, deux lieux dédiés à améliorer l'accueil et la prise en charge des patients et de leur famille ont été inaugurés : la Maison des Usagers (MDU) et l'Hôtel de Moyenne Garonne. Située dans le hall des consultations de la Clinique Esquirol Saint Hilaire, la MDU est un espace d'accès libre et gratuit dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité dans lequel des associations partenaires de l'établissement sont présentes. Lieu d'accueil, d'échanges, d'écoute, d'expression et d'information, il est ouvert aux patients, et à leurs proches et même aux personnes extérieures à l'établissement. L'Hôtel de Moyenne Garonne, situé au 3^e étage de la Clinique, propose cinq chambres pour une solution d'hébergement temporaire non médicalisé en toute sérénité. Un forfait financé par l'assurance maladie est pris directement en charge à concurrence de 80 euros. Un espace restauration est à disposition pour la prise du repas du soir et du petit-déjeuner.



Agen
**LES « BOUGEUSES »
SE RÉUNISSENT**

Le cercle féminin de chefs d'entreprise « Bouge ta Boîte », animé par Magalie Nay, commence 2024 sur les chapeaux de roues avec une première rencontre mardi 16 janvier. Le rendez-vous est fixé de 9 h 30 à 12 h à l'espace Héméra d'Agen. Au programme de cet événement : des ateliers pratiques et des exercices de réseautage pour développer son cercle professionnel. Des entrepreneures partageront également leurs histoires inspirantes et des conseils pratiques pour le développement de son activité. Chaque réunion de ce cercle départemental compte entre 30 et 40 femmes rassemblées pour confronter leurs expériences. Le ticket d'entrée est à 15 euros.





© D.R.

Lot-et-Garonne JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE : UN NOUVEAU BUREAU

L'assemblée générale de fin d'année fut l'occasion pour la Jeune Chambre Économique d'Agen de faire le point sur les actions passées et d'élire un nouveau bureau. Alors que l'association jouit d'une dynamique positive après une année 2023 particulièrement riche, c'est la liste « Écosystème » qui a été élue avec à sa tête Amélie Touzeau Duquesne. Elle prend donc la présidence à la suite d'Alain Kassem. Elle aura pour secrétaire Lucie Barrat. Florent Verdier sera trésorier alors que Julie Poitrimolt, Lana Kwartnik, Vanessa Bitemo et Pierre Gaignet sont vice-présidents.

Tonneins LA FILIÈRE HYDROGÈNE À LA MANUFACTURE

Alors que le projet de requalification de la Manufacture des Tabacs est toujours en cours de réflexion, la municipalité souhaite positionner le bâtiment autour des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'hydrogène. C'est pourquoi, elle a annoncé la création du premier Salon des énergies renouvelables qui aura lieu vendredi 19 avril 2024 à la Manufacture des Tabacs. Organisée par l'association spécialisée Hydrogène Vallée, cette manifestation rassemblera de nombreuses entreprises du secteur avec des stands et des démonstrations présentées au public. En point d'orgue de ce salon aura lieu la première course H2 Grand Prix qui désignera le représentant de la France lors de la finale mondiale qui se déroulera courant 2024 aux États-Unis. Cette compétition est une course d'endurance de voitures radiocommandées propulsées à l'hydrogène. 10 équipes de 3 à 8 pilotes venant de toute la France se feront face.



© D.R.

Kibodo **La touche** **nature** pour le **bureau**

Florian Chaloupy, fondateur de la start-up paloise Kibodo, participe cette semaine au CES de Las Vegas. Pour cet entrepreneur, ce salon incontournable est l'opportunité de mettre en lumière ses accessoires de bureau high-tech conçus dans des matériaux naturels.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Les locaux de Kibodo, au sein de la technopole Hélioparc, ne pourraient être meilleure vitrine pour cette marque lancée il y a 5 ans par Florian Chaloupy. Ici un clavier, une souris ou encore un chargeur à induction, sans oublier des coques de téléphone, tous en bois de bambou, là un tapis de souris XXL en feutrine, le tout intégré dans un univers de travail paisible... La raison d'être de cette start-up se vit dans cette seule pièce, résumée ainsi : « amener de la chaleur visuelle et sensorielle » dans les objets high-tech du quotidien et en particulier de l'environnement de bureau, grâce à des matériaux nobles et naturels. Ces produits design, qui se distinguent « non pas dans leur fonctionnalité mais dans leur usage », séduisent : Kibodo a enregistré environ 10 000 commandes cette année. Un succès couronné par la présence de cette jeune pousse au Consumer Electronics Show de Las Vegas, du 9 au 12 janvier.

UN NOUVEAU CLAVIER LANCÉ AU CES

Si Florian Chaloupy est un habitué des salons consacrés à l'innovation technologique en électronique, participer au plus important d'entre eux n'est pas anodin. « Nous y allons pour l'exposition », reconnaît le jeune homme de 27 ans. « Nous voulons rester sur le marché français, et paradoxalement, pour se montrer en France, il faut aller se faire voir à Las Vegas ». Si Kibodo (qui signifie clavier, en japonais) veut être davantage visible, son fondateur a aussi profité du voyage pour lancer un nouveau produit qui vient rejoindre la gamme composée d'environ 15 références. Ce mardi 9 janvier, premier jour du CES, il a présenté un clavier affiché à un tarif plutôt accessible selon ses dires. Avec cet objet, Florian Chaloupy espère séduire un autre profil de clientèle que celle ayant jeté son dévolu sur son prédécesseur, le Rhizome Duo cocréé avec l'artiste suisse Abrège et dont le prix de 250 euros n'a pas freiné le nombre de préventes.



**FLORIAN
CHALOUPEY**
fondateur
de Kibodo

24
31
33
40
47

64
Béarn
65

LA STABILITÉ POUR 2024

S'il précise ne pas avoir été formé en école de commerce mais en école d'ingénieurs, spécialité conception de produits, Florian Chaloupy a visiblement de la suite dans les idées pour développer son entreprise. En témoigne également son axe de travail pour l'année à venir : à ce jour, les objets de la marque Kibodo sont à retrouver chez plusieurs revendeurs partenaires, depuis les grosses franchises comme Boulanger, mais aussi les market places à l'instar d'Amazon et jusqu'aux boutiques indépendantes. Désormais, son gérant souhaite asseoir sa clientèle (composée à 90 % de particuliers) et renforcer le site internet de Kibodo avec le soutien de sa salariée, afin de privilégier la vente directe. En 2024, Florian Chaloupy vise ainsi « la stabilité » et la consolidation des « bases solides de la structure », alors que le chiffre d'affaires de cette dernière est multiplié par 3 chaque année depuis sa création. ■

TEAM NAQUI : DEUX BÉARNAIS AU CES

22 entreprises dont 13 exposantes se sont rendues au Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, du 9 au 12 janvier, sous la bannière Team NAqui. Au sein de cette délégation, constituée par la Région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires (Team France Export, La French Tech Bordeaux, Bordeaux Métropole, Aliptic, Digital Aquitaine, SPN, Sirena Start-Up), deux Béarnais tirent leur épingle du jeu. Kibodo, donc, mais également ST37, une start-up basée à Gan qui développe un système d'arbitrage vidéo intelligent, sont ainsi du voyage. Le CES est considéré comme le plus grand salon de l'innovation au monde : chaque édition attire près de 200 000 visiteurs professionnels et 3 600 exposants.

Softivert L'agriculture du futur



JEAN-LUC
ET CLÉMENT
PICOURLAT
dirigeants de Softivert

Softirob, filiale de l'entreprise béarnaise Softivert, sera présente au Forum International de la Robotique Agricole (FIRA), du 6 au 8 février à Toulouse. Jean-Luc et Clément Picourlat, ses codirigeants, comptent marquer les esprits avec leur tracteur autonome et électrique.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

Sur l'exploitation des Picourlat, dans le village de Gabaston au nord-est de Pau, rien à première vue ne laisse présager qu'ici, une entreprise travaille à ce que l'agriculture rencontre le digital. La propriété n'a pas vraiment changé depuis les années quatre-vingt, en tout cas en apparence : à cette époque-ci, déjà, le jeune agriculteur Jean-Luc Picourlat, passionné d'informatique puis d'électronique « et de tous ce qui finit en -ic », pensait et créait son premier logiciel destiné à faciliter les tâches des agriculteurs. Depuis, la société Softivert a été créée, Jean-Luc Picourlat a été rejoint par son fils Clément, 5 salariés ont été embauchés et plusieurs logiciels et produits pour l'agriculture de précision conçus.

800 000 € DE CA

Vingt ans après sa création, Softivert propose une vingtaine de références, à l'image de cette pompe électrique, la Pompadose, qui permet d'utiliser la juste



© Cynil Garrabos / La Vie Économique du Sud-Ouest

“ Le SoftiRover peut préparer les terres au binage, semer ou encore pulvériser des traitements phytosanitaires ”

dose pour la fertilisation ou la pulvérisation liquide. Ou encore du CampoNavigator, un système embarqué de guidage, arpentage, traçabilité et gestion pour équiper les tracteurs. Entre autres choses. Et ces innovations séduisent : sur son dernier exercice, Softivert affichait 800 000 euros de chiffre d'affaires. Un bilan positif qui laisse place à une année 2024 où l'optimisme ne devrait pas faillir, notamment avec la participation de l'entreprise au Forum International de la Robotique Agricole (FIRA). Là, SoftiRover e-k18, l'un des

LE MEILLEUR DE LA ROBOTIQUE AGRICOLE À TOULOUSE

La 8^e édition du World FIRA aura lieu du 6 au 8 février, à l'Agrobiopole de Toulouse. Plus grand rassemblement de solutions de robotique agricole dans les champs, cet événement propose de découvrir 6 filières (légumes, vignes, vergers, maraîchage, grandes cultures et élevage) à travers une zone d'exposition, des démonstrations de robots dans les champs en condition réelle, un colloque scientifique, des conférences et du networking.

Pour en savoir plus : <https://world-fira.com>

derniers-nés de l'entreprise porté par sa filiale Softirob dédiée exclusivement à la robotique agricole, devrait faire son petit effet.

UN TRACTEUR SANS CONDUCTEUR

Pour cause, sous ce nom se cache un tracteur autonome de seulement 1,5 tonne, 100 % électrique grâce à ses deux batteries lui conférant une puissance de 18 kW, et destiné aux grandes cultures comme le maïs. Doté de capteurs pour surveiller le travail, s'arrêter en cas d'obstacle et assurer la traçabilité, le SoftiRover peut préparer les terres au binage, semer ou encore pulvériser des traitements phytosanitaires. « Il se débrouille tout seul ! », résume Jean-Luc Picourlat en faisant le parallèle avec le robot tondeuse de sa femme qui lui a inspiré ce tracteur révolutionnaire. « Aujourd'hui, il suffit juste de faire un demi-tour au bout du champ, le reste du temps tu peux envoyer des textos », ironise-t-il. D'où l'idée d'automatiser cette manœuvre et de se passer ainsi d'un conducteur. « Pour l'agriculteur, le SoftiRover permet d'abord un gain de temps et donc de productivité, mais il répond également aux exigences environnementales puisqu'il est électrique ».

APPEL AUX BÊTATESTEURS

Conçu entièrement sur fonds propres, moyennant entre 100 et 150 000 euros d'investissements, le prototype du SoftiRover a été éprouvé en juin dernier sur une parcelle de 5 hectares semée de façon autonome. Désormais, Jean-Luc et Clément Picourlat cherchent 4 ou 5 bêtesteurs, qui de leur propre aveu doivent avoir un profil « d'agro-geek » ou tout du moins être « technophiles ». À l'image du fondateur de Softivert, finalement. Plus de trente ans après le codage de son premier logiciel, l'agriculteur béarnais, qui n'a rien perdu de son âme de passionné quelque peu visionnaire, voit dans ce tracteur innovant l'agriculture de demain : « Le SoftiRover est en phase avec les changements du monde agricole. C'est une autre façon d'appréhender l'agriculture ». ■

24
31
33
40
47

64

Béarn

65



Béarn

DU BÉARN AUX GRANDES ÉCOLES A FÊTÉ SES 5 ANS

Ce 23 décembre, l'association Du Béarn aux Grandes Écoles (DBGE) a fêté son cinquième anniversaire en présence d'une centaine de membres réunis au château de Franqueville, à Bizanos. Depuis sa création, la structure a développé ses actions grâce au soutien financier de Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Famille Michaud Apiculteurs : sensibilisation de 3 500 lycéens, parrainage de 400 d'entre eux et dispositif de bourses au soutien de dix étudiants méritants avec près de 100 000 euros récoltés. Parallèlement, l'association s'est employée à favoriser le retour des diplômés sur le territoire béarnais. En lien avec les Ambassadeurs du Béarn, DBGE met ainsi en lumière des opportunités professionnelles grâce à la plateforme Emploi Pau Pyrénées. Des soirées à Paris ont été organisées à cet effet, rassemblant en moyenne une cinquantaine de Béarnais.



Béarn

UN APPEL À PROJETS POUR ENTREPRENEUSES

La Station, le pôle d'animation économique de la Communauté de communes du Béarn des Gaves situé à Sauveterre-de-Béarn, lance la sixième édition de son appel à projets en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Via ce dispositif, la structure accompagne et soutient les femmes ayant le désir d'entreprendre. La lauréate bénéficiera ainsi de rencontres mensuelles avec l'équipe du service Développement économique et touristique, de l'accès au « Programme Station » (LABs, Atelier du numérique, Coaching Google, Atelier, etc.) ainsi qu'à l'espace coworking de La Station / La Halle pendant 12 mois. Elle profitera également des conseils d'une mentore, elle-même entrepreneuse expérimentée et participera à un cycle d'ateliers d'intelligence collective. Les candidatures sont ouvertes en ligne sur www.espace-station.fr, jusqu'au 1^{er} mars. La remise du prix aura lieu le 8 mars, à La Station.

Lacq-Pau-Tarbes DÉCARBONATION : UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES INDUSTRIELS

Dans le cadre de la mission AMI Rebond industriel, le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes lance une enquête auprès des acteurs industriels de son périmètre. Leurs réponses permettront d'établir un état des lieux des énergies et de l'eau consommées et de le projeter à horizon 3 ans, afin de développer des propositions adaptées à leurs besoins. « La décarbonation de l'industrie est aujourd'hui essentielle pour atteindre la neutralité carbone.

Les enjeux sont aussi bien techniques, économiques, financiers que sociétaux », précise la structure. « Cette thématique a été positionnée comme un enjeu crucial pour le développement industriel sur le périmètre Lacq-Pau-Tarbes ».

Pour participer à l'enquête en ligne :
www.ti-lacq-pau-tarbes.com



© Chemparc

**THIERRY
BORDENAVE**
fondateur de
Les Hommes ont
la Classe

**MARIE-LAURE
DUBROCA**



© Les Femmes ont la Classe / Agence RfX

Pau LE NOUVEAU CHALLENGE DE THIERRY BORDENAVE

Le palois Thierry Bordenave, fondateur de la franchise Les Hommes ont la Classe qui compte aujourd'hui 9 salons de coiffure et barbershop répartis dans toute la France, se diversifie.

L'entrepreneur vient de lancer son nouveau concept : le premier salon Les Femmes ont la Classe a ouvert ses portes dans le centre-ville de Pau, ce 5 janvier.

« Inspiré par le succès et le savoir-faire de Les Hommes ont la Classe, ce nouveau salon promet une approche tout aussi raffinée et personnalisée pour notre clientèle féminine », promet la marque. Sous la houlette de Thierry Bordenave, la coiffeuse Marie-Laure Dubroca est aux manettes de ce nouveau lieu.

Piscines à vagues **Rêves chlorés** et **note salée**

Après l'échec de projets à Saint-Jean-de-Luz et Castets, les plans d'une nouvelle piscine à vagues à Canéjan (33) avec la technologie de la société basque espagnole Wavegarden, sont encore contestés. Opposition citoyenne, maintenance des installations, qualité de l'eau, modèle économique... Les défis sont peut-être trop nombreux pour un investissement de cette envergure dans le Sud-Ouest.

Par Vincent BIARD

C'est au sud de Bordeaux, sur une friche industrielle de 3,6 hectares lui appartenant, que l'entrepreneur Philippe Algayon compte faire construire deux immenses bassins à vagues en espérant accueillir jusqu'à 300 surfeurs par jour. Accordé par la Mairie de Canéjan en février 2023, son permis de construire a ensuite fait

l'objet d'un recours déposé auprès du tribunal administratif de Bordeaux par le collectif « Canéjan en Transition » auquel les avocats de l'entrepreneur bordelais ont répondu en novembre dernier. Avant la fin de ce mois de janvier, le collectif d'associations citoyennes ripostera par un « mémoire en réplique » adressé au tribunal administratif de Bordeaux.

DES CENTAINES DE VAGUES À L'HEURE

Le surf park de Canéjan prévoit d'utiliser la technologie « Cove » de la société basque espagnole Wavegarden en service dans six piscines à vagues dans le monde. Commercialisé de 10 à 13 millions d'euros, ce système génère plusieurs centaines de vagues par heure via un puissant battement de l'eau opéré par un ensemble de 46, 52 ou 56 machines indépendantes pour des bassins de 100 ou 160 mètres de long. Lancée en 2016, la technologie « Cove » permet de programmer des vagues de différentes tailles et d'accueillir ainsi un large public de surfeurs.

“ Hors foncier et hors installations annexes le coût d'un surf park peut monter jusqu'à 30 millions d'euros ”

Cette technologie fait de Wavegarden l'un des leaders d'un marché partagé par 4 principaux constructeurs de machines à vagues.

PLÉBISCITÉE PAR LES SURFEURS

Selon Céline Rouillard, membre de l'équipe de France de parasurf récemment en stage au Wavegarden de Suisse, les piscines à vagues permettent des progrès considérables. L'expérience ravit quasiment tous les surfeurs. Mais le tarif moyen de 50 euros de l'heure des Wavegarden en activité pourrait freiner la fréquentation de ces piscines à vagues sur le moyen terme. Il faut bien sûr rentabiliser l'investissement car avec la construction du bassin, le système de filtration d'eau et les machines à vagues, le coût d'un surf park peut monter jusqu'à 30 millions d'euros hors foncier et hors installations annexes selon Baptiste Caulonque.

SURF PARK ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

Ancien directeur marketing et commercial de la société canadienne Endless Surf, concurrente directe de Wavegarden, ce natif de la Côte basque est un expert de ce marché comptant déjà une bonne quinzaine de piscines à vagues dans le monde. Avec une technologie utilisant de l'air comprimé, la société Endless Surf devrait équiper sept bassins actuellement en construction. « Aujourd'hui, tous les projets s'insèrent dans un projet immobilier global. Le business model d'un surf park est similaire à celui d'une station de ski mais à une échelle plus modeste », assure Baptiste Caulonque. Autour des piscines à vagues en activité en Australie, Brésil, Japon, États-Unis, Grande-Bretagne, on trouve des bars, restaurants, boutiques, hôtels...

RÉSILIENCE ET FRAGILITÉ DU BASSIN

D'un coût de 8 à 10 millions d'euros, un bassin est réalisé selon les plans des constructeurs de machines

à vagues car sa configuration est capitale pour la propagation de la houle. Encaissant 3 à 4 millions de vagues par an, un bassin doit être résilient. Ouverte en avril 2021 en Suisse, la piscine à vagues « Alaïa Bay » à la technologie Wavegarden subit des décollements récurrents du revêtement de son bassin entraînant des fermetures épisodiques pour réparations. En France, le projet de la piscine à vagues de Sevran en région parisienne a été officiellement abandonné pour des raisons environnementales mais il se murmure que la construction d'un bassin pharaonique avait découragé bien des spécialistes du béton.

EAU PRÉCIEUSE ET VOLATILE

Mais c'est essentiellement la question environnementale qui a condamné les projets de piscine à vagues dans le Sud-Ouest. Aberration écologique pour les défenseurs de l'environnement, le surf park de Canéjan d'un volume de 20 000 m³ d'eau (soit 8 piscines olympiques) consommera de 147 000 à 280 000 m³ d'eau par an selon ses détracteurs car l'eau s'évapore avec l'écume des vagues. Autre question relative à l'eau avec le classement « activité nautique » accordé par l'Agence régionale de santé au projet alors qu'un classement « baignade artificielle » demandé par la fédération française de surf serait beaucoup plus contraignant en termes de qualité d'eau. Et comme quelques parlementaires de Gironde commencent à questionner la véracité du projet, ce n'est pas gagné pour les rêves chlorés du surf park de Canéjan. ■





Autopartage **Des moyens supplémentaires**

La société coopérative d'autopartage Aupa poursuit son développement au Pays basque avec des véhicules supplémentaires, une cinquième station et l'arrivée du Syndicat des mobilités Pays basque-Adour au capital.

Par Vincent BIARD

En adhérant au service d'autopartage du réseau Citiz au Pays basque, un particulier ou un professionnel peut utiliser l'une des six voitures mutualisées par cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Il suffit de s'inscrire pour 40 euros et de souscrire à un abonnement mensuel de 16 euros. L'utilisation du véhicule sera facturée 3 euros par heure, 41 centimes du km et 22 centimes le km au-delà de 100 km. De 23 heures à 7 heures du matin, seuls les km sont facturés et l'adhésion permet de bénéficier du service du réseau Citiz opérationnel dans une quinzaine d'agglomérations fran-

çaises. Une application permet de réserver son véhicule rapidement.

60 « AUTOPARTAGEURS » AU PAYS BASQUE

Présidée par Marion Pichery, la coopérative Aupa a été créée en décembre 2022 avec une quinzaine de coopérateurs dont quelques entreprises. Ils sont aujourd'hui 60 coopérateurs « autopartageurs » dont 80 % de particuliers et 20 % de professionnels avec un taux d'utilisation encore modéré. L'un des objectifs d'Emelyne Robillard, directrice générale de la coopérative, est l'accroissement du nombre d'entreprises utilisatrices de cette solution de mobilité. « La non-disponibilité d'un véhicule est un

frein mais les utilisateurs d'autopartage s'adaptent vite et changent leurs habitudes », assure-t-elle.

BIENTÔT UNE CAMPAGNE DE PROMOTION

Lancé en juin 2023, le service d'autopartage dispose de quatre stations pour ses véhicules : gare de Bayonne, mairie de Bayonne, mairie d'Anglet, Anglet Montaury. Une cinquième station sera implantée devant la mairie de Biarritz dans les prochaines semaines. Trois nouvelles voitures vont bientôt compléter le parc avec deux petites citadines et une grande familiale. Début décembre, la Région Nouvelle-Aquitaine a soutenu la coopérative avec une subvention de 62 400 euros. En février prochain, le Syndicat des mobilités Pays basque-Adour, autorité organisatrice des mobilités pour tout le Pays basque, entrera au capital de la coopérative. Une campagne de promotion devrait suivre afin de développer l'usage de l'autopartage. ■

Éducation Une guide pour Parcoursup

Ouvert du 20 décembre au 3 avril, Parcoursup, guichet unique d'inscriptions pour les études supérieures, propose 23 000 formations. À Bayonne, la psychologue Nolwenn Quemener s'est fait une spécialité de guider les lycéens dans leur choix d'études d'après baccalauréat.

Par Vincent BIARD

NOLWENN
QUEMENER

Ils sont environ 900 000 candidats appelés à exprimer leurs choix d'inscription pour leur première année d'études supérieures de la rentrée 2024. Lors de la précédente session de Parcoursup, 629 000 lycéens, 163 000 étudiants en première année ayant décidé de se réorienter, 87 000 personnes en reprise d'études et 35 400 étudiants ayant suivi une scolarité non française à l'étranger avaient candidaté sur la plateforme. Cette année encore, chaque étudiant y exprimera jusqu'à 10 vœux en spécifiant ses souhaits entre vœux, vœux multiples et sous-vœux dans les 23 000 formations disponibles y compris en apprentissage.

BILAN D'ORIENTATION

Assez décriée depuis son lancement en 2018, la plateforme Parcoursup s'améliore chaque année. Pour Nolwenn Quemener, psychologue à Bayonne, c'est même un bon outil. Pour accompagner les lycéens dans leur choix d'études supérieures, cette ancienne joueuse de hockey sur glace de haut niveau leur propose un bilan d'orientation facturé 450 euros. Après une présentation globale de la plateforme Parcoursup, elle s'appuie sur des tests

différentiels d'aptitudes pour inventorier et hiérarchiser les intérêts professionnels des candidats. Lors d'un entretien de restitution, elle leur remet des propositions de parcours adaptées à leur profil.

PRÉPARER PLUSIEURS BONS CHOIX

Exerçant depuis 13 ans son métier et ayant assez longtemps travaillé en entreprise, Nolwenn Quemener consacre aujourd'hui presque les deux tiers de son activité au conseil des projets scolaires de collégiens, lycéens, étudiants et même actifs. Elle constate de l'inquiétude, un désintéressement, parfois du mal-être et une méconnaissance du monde du travail. Dans leurs choix, les jeunes s'obstinent à de longs parcours universitaires au détriment de métiers manuels et de formations professionnelles peu valorisées. Chaque année sur Parcoursup, près de la moitié des candidats sont placés sur liste d'attente, il est donc crucial de prendre le temps de faire plusieurs bons choix, c'est la spécialité de Nolwenn Quemener. ■

Pays basque 321 963 HABITANTS SELON L'INSEE

Selon le recensement officiel de l'INSEE publié le 28 décembre dernier, le Pays basque comptait 321 963 habitants en 2021 soit 3 254 de plus qu'en 2020. Toujours selon ces données, le Pays basque représente 46 % des 693 027 habitants des Pyrénées-Atlantiques et 5,3 % des 6 069 352 de la Nouvelle-Aquitaine. Bayonne (52 749 habitants), Anglet (41 153 habitants) et Biarritz (25 764 habitants) sont toujours les communes les plus peuplées du Pays basque.



© CDT64



© Jeremy Bishop

Saint-Jean-de-Luz LA PÊCHE DE NOUVEAU RESTREINTE

Du 22 janvier au 20 février 2024, les navires de 8 mètres ou plus équipés de certains types de filets seront interdits de pêche dans le golfe de Gascogne. Saisi en mars dernier par des associations de défense de l'environnement, le Conseil d'État avait ordonné au Gouvernement de fermer des zones de pêche pour limiter les trop nombreuses captures accidentelles de dauphins. Une interdiction de 30 jours avec de nombreuses dérogations pour les navires équipés de dispositifs de réduction de ces captures accidentelles avait été finalement décidée. À nouveau saisi le 22 décembre dernier, le Conseil d'État a jugé ces dérogations trop importantes et les a suspendues. Parmi la centaine de navires de pêche travaillant depuis les ports de la Côte basco-landaise, un bon tiers sont des fileyeurs directement impactés par cette interdiction.

Biarritz **FORMATION AU DIPLÔME D'EXPLOITATION DU SECTEUR CHR**

Le diplôme d'exploitation est nécessaire pour l'ouverture de tout établissement du secteur Cafés-Hôtels-Restaurants-Discothèques. Il permet d'effectuer la déclaration de licence en mairie et de rendre l'entreprise opérationnelle. L'Union des métiers de l'industrie hôtelière (UMIH) du Pays basque propose une formation sur trois jours pour obtenir cet indispensable diplôme. Au programme : cadre législatif et réglementaire, conditions d'ouverture d'un débit de boissons, obligations d'exploitation, fermetures administratives et judiciaires, réglementation locale, animation des établissements. Prochaines sessions du 15 au 17 janvier, du 12 au 14 février, du 11 au 13 mars et du 8 au 10 avril 2024. Deux formations d'une journée sont également organisées les 18 janvier et 24 mars prochains pour prolonger pour 10 ans la validité des permis d'exploitation déjà obtenus.



**JEAN-LOUIS
MÉLIN**

Urrugne **DISPARITION DE JEAN-LOUIS MÉLIN**

Se présentant comme un entrepreneur du « numérique utile », Jean-Louis Mélin est décédé le 1^{er} janvier 2024 à l'âge de 63 ans. Après avoir créé puis revendu la société Alaloop, spécialisée dans les réseaux informatiques des grands comptes, il avait lancé la société IzarLink en 2015 sur le technopôle Izarbel de Bidart et avait déployé avec succès un réseau régional de fibre optique pour les entreprises. En complément de cette activité, il avait créé un service d'hébergement de données numériques en 2019 dans un data center écoresponsable construit à Bidart. Premier président du Cluster Pays Basque Digital, Jean-Louis Mélin était une personnalité appréciée de la communauté des entrepreneurs du numérique du Pays basque.



Ludivine Castaing,
éleveuse équine : elle pose
avec son cheval Diego



© Lillian Casabet - La Vie Économique



Le rêve au galop

Domaine de Bouzigues

Après 10 ans d'armée, la cavalière Ludivine Castaing a créé le Domaine de Bouzigues à Tarasteix où elle fait naître et élève des chevaux destinés à la compétition et aux loisirs. Une reconversion de passion.

Par Hermance HITTE

Trouver chaussure à son pied peut être le défi de toute une vie et pendant dix ans, Ludivine Castaing a d'abord porté des rangers. À voir la taille de son sourire, ce sont les bottes qui lui vont le mieux et, en guise de sept lieues, c'est à travers six hectares qu'elles la mènent d'un enclos à l'autre. Dans chacun d'eux, un petit monde savoure une vie bien à lui : entre Diego, la star des compétitions qui se prélassent et les poulains qui



Ludivine Castaing avec Diego de Bouzigues lors du Concours Complet International 3 étoiles en Normandie en août 2023

jouent sans jamais perdre du regard la mère porteuse, le Domaine de Bouzigues est un paradis où le cheval est roi. L'ancienne militaire en a façonné la moindre facette, portée par la détermination et la passion qui, depuis le premier baptême en poney club, ne l'a jamais quittée.

5 ANS POUR UN CHEVAL DE SPORT

Dans le paisible village de Tarasteix où la chaîne des Pyrénées se profile en toile de fond, Ludivine Castaing s'épanouit dans sa nouvelle vie. Si quitter les rangs pour devenir éleveuse n'a pas été un parcours du combattant, ça n'en fut pas moins une aventure parsemée d'obstacles. Il faut dire que le projet était d'envergure : bâtir un domaine où, de la conception du poulain à la valorisation du cheval de sport, tout se déroule sur place. Les journées commencent tôt mais chaque étape demande du temps,

celui pour les Stud-book (de la race Selle Français) de grandir : « C'est une activité assez longue à mettre en place, les premiers chevaux commencent à avoir 5 ans, c'est l'âge où ils deviennent des chevaux de compétition et progressivement, je veux augmenter leur nombre ».

LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES COMME VITRINE

Avec désormais treize poulinières, 2024 sera l'année charnière pour le domaine où sept naissances sont attendues entre mars et juin. Des bébés qui vont venir gonfler le joyeux cheptel de vingt-cinq chevaux de tout âge qui portent tous l'affixe de Bouzigues. Il est définitivement entré dans la course, un milieu où se faire un nom est loin d'être aisé : « Des élevages, il y en a partout en France, pour en vivre un cheval ne suffit pas. On ne vit pas non plus de la compétition, au

contraire elle coûte cher mais c'est la vitrine. On est obligé d'en passer par là ». Et pour briller dans cette vitrine, c'est l'élégant Diego qui relève la mission. Partenaire exclusif de Ludivine, à 11 ans il est internationalement connu et tous deux forment un duo qui enchaîne les compétitions. Attendu à Madrid en février prochain, il est la plus belle carte de visite du domaine et le meilleur exemple des savoir-faire de sa cavalière qui vient de terminer une partie de sa reconversion en octobre dernier.

UNE SOLIDE RECONVERSION

Sergent-chef à Draguignan, Ludivine Castaing évoluait en centre équestre militaire dans l'école d'infanterie et d'artillerie : « J'étais sportive et je me suis engagée au sein des sports équestres militaires pour faire une carrière de compétiteur... finalement je suis devenue militaire ». Après dix années passées dans l'institution, l'envie d'entreprendre et de se lancer à son compte la taraude. En 2020, elle ne renouvelle pas son contrat et revient dans les Hautes-Pyrénées où elle rachète la maison familiale de Tarasteix : « Je n'étais pas issue du monde agricole, je n'avais pas de diplômes, j'ai dû les passer en VAE,



© Lilian Cazabet - La Vie Economique

« On ne vit pas de la compétition, au contraire elle coûte cher, mais c'est la vitrine »



Les poulains Selle Français restent proches de la mère porteuse

© Lilian Carabet - La Vie Économique



© Lilian Carabet - La Vie Économique

« 3 000 m² de bâtiments couverts sont prévus en mars »

notamment pour accéder aux dispositifs d'aides ».

DE NOUVEAUX BÂTIMENTS COUVERTS ET MODERNES

Si l'investissement physique est indéniable, le côté financier a été un vrai défi avec une première difficulté : convaincre les banques. « Elles sont devenues très frileuses envers le monde équestre où les faillites sont nombreuses, il y a beaucoup de casse sur les entreprises hippiques, notamment les centres équestres. Même si je fais de l'élevage, ce qui n'a rien à voir, dans leurs esprits c'était pareil. » Des difficultés désormais passées et un

manège va enfin trôner au cœur des enclos. En mars, 3 000 m² couverts vont voir le jour, entièrement équipés de panneaux photovoltaïques et validés par un label haute valeur environnementale pour limiter l'impact. Un investissement majeur de 500 000 euros qui a bénéficié d'une dotation de la Région 32 400 euros pour la DJA et une aide bâtiment à 39 000 euros : « C'est conséquent et ça aide énormément ».

UN ESPACE DÉDIÉ À LA REPRODUCTION

Un espace sera dédié à la reproduction car les poulains sont issus d'une lignée de juments sportives

qui ne peuvent stopper leur carrière pendant la gestation : « On prélève des embryons qu'on implante dans les poulinières qui sont de véritables mères porteuses », explique l'éleveuse. Si jusqu'ici le vétérinaire se chargeait de l'acte, à partir du 15 mars, c'est Ludivine qui prendra le relais puisqu'elle aura terminé la formation d'inséminateur équin qu'elle suit actuellement. Un diplôme qui lui permettra d'ouvrir cette activité aux particuliers qui souhaitent faire reproduire leurs juments : « On vise les professionnels et les amateurs, on est plus orientés vers la compétition mais je vends régulièrement des chevaux de loisirs ».

CHEVAUX DE LOISIRS

Loisirs qui concernent également les chevaux de course en fin de carrière puisque c'est dans ce splendide domaine qu'ils suivent eux aussi une reconversion pour être réorientés. Un dressage assuré par Ludivine Castaing qui a autant de bottes que de casquettes. Elle qui imaginait une « écurie novatrice fondée sur le bien-être animal » s'est définitivement donné les moyens d'aller au bout de son rêve : « C'est un métier passion, ça n'a pas été simple mais si j'avais décidé de rester sur un rythme de fonctionnaire, je serais restée moniteur militaire ». ■

Lourdes Quel avenir pour le golf ?



Avec la fin de la concession de service public et sa non-reconduction, le devenir du Golf de Lourdes est à l'étude. Le projet pourrait s'étendre au site entier du lac.

Par Hermance HITTE

Sur le papier, il a tout pour plaire : marqué par un arrière-plan montagneux et bordé par le lac, le Golf de Lourdes présente un cadre dont le caractère aurait pu en faire un fleuron de la ville. Il est pourtant source de toutes les discussions ; depuis un an la municipalité étudie les différentes options pour en assurer un « mode de fonctionnement économiquement viable » et, bien au-delà de l'équipement sportif lui-même, c'est le site entier qui est sur la table. Il faut dire que la concession de service public du Golf a pris fin le 31 décembre et dès le début de l'an dernier, la non-reconduction de ce mode de gestion déléguée avait été annoncée : « La situation financière actuelle de la collectivité ne permet plus de supporter cette charge conséquente », précise-t-on du côté de la Mairie. Et lourde, elle l'est : depuis sa construction en 1988, les subventions d'équilibre cumulées de la Ville se montent à plus de 5 millions d'euros à ce jour. Une situation qui s'est considérablement aggravée

avec le temps : « Ces 11 dernières années, ce sont plus de 2,2 millions d'euros qui ont été injectés dans le fonctionnement déficitaire de cet équipement ! ».

DES PARTENAIRES EXPERTS POUR UN PROJET INNOVANT

Si la reprise en régie du Golf est donc inenvisageable pour la municipalité, la vente du bien qui appartient aux Lourdais l'est tout autant. Un véritable casse-tête qui induit une évolution inévitable du site dont le potentiel a tout pour répondre aux enjeux touristiques, environnementaux et de loisirs. En ce début 2024, un projet innovant est donc à l'étude et il devra répondre à différentes attentes : rester un bien public accessibles à tous les habitants et visiteurs tout en ne constituant plus une charge financière pour la ville et ses contribuables. Pour cela, Thierry Lavit, maire de Lourdes, et son équipe municipale vont travailler avec des partenaires experts dans ces domaines afin d'élaborer un projet viable dans un « délai très court » : « Le Lac-Golf doit devenir un site d'attractivité pour la destination Lourdes Cœur des Pyrénées tout en préservant un patrimoine naturel et paysager unique. Le projet devra être dédié à la valorisation de l'environnement, de la biodiversité mais aussi à la pratique sportive et aux loisirs ». Une réflexion sur le devenir du golf qui s'élargit désormais à celle du site du lac. ■

Le Golf de Lourdes
et le lac



FabLab en milieu rural

Saint-Laurent-de-Neste

Ouvert en 2018, le FabLab Sapiens, installé à Saint-Laurent-de-Neste, accueille aussi bien les jeunes que les retraités et des entreprises locales qui souhaitent monter en compétences.

Par **Charlène LERMITE**



Émilie Dechavanne et Frédéric Larré, managers du FabLab Sapiens.

Le FabLab n'est pas l'apanage des grands centres urbains. Saint-Laurent-de-Neste héberge depuis 2018 le FabLab Sapiens. Situé en milieu rural, l'atelier de 250 m² accueille aussi bien les jeunes que des retraités et des entreprises locales. Frédéric Larré, FabLab manager est à l'origine du projet : « C'est une idée qui est arrivée au bon moment. Il y avait un appel à projets régional et le FabLab a été soutenu par la Communauté de Communes. Nous avons lancé le projet en 2016, reçu les machines en 2017 et en avril 2018 nous avons ouvert notre atelier ». Entre imprimantes 3D, lasers et brodeuse, l'atelier du FabLab Sapiens fourmille de machines-outils et de matières premières. « Les FabLab répondent à une charte fixée par le MIT, nous devons posséder certaines

machines pour adhérer à celle-ci », précise Émilie Dechavanne, FabLab manager. Au total, ce sont 250 000 euros qui ont été investis dans l'équipement de l'atelier.

UN SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le FabLab Sapiens est ouvert au public et s'adresse aussi aux entreprises locales qui ont des besoins particuliers. « Notre objectif est de faire monter en compétence les locaux, de leur permettre de devenir autonomes et de ne pas dépendre d'autres entreprises pour éditer

“ Notre objectif est de faire monter en compétence les locaux et de leur permettre de devenir autonomes ”

certains produits en petite série. Ils peuvent apprendre à faire par eux-mêmes et s'ils n'ont pas le temps nous leur sous-traitons », explique Émilie Dechavanne. Pour Graviteo, une entreprise de location de van, le FabLab a recréé la pièce d'un van ; pour 2nde voie, une marque de réemploi de matériel d'escalade, c'était du flocage textile ; pour l'atelier Rebié, qui fait de la bagagerie pour vélo, un moule.

UN FABLAB MOBILE

Avec son camion mobile équipé, le FabLab Sapiens part aussi à la rencontre des scolaires. « Depuis l'an dernier, nous avons des outils pour recycler le plastique. Les élèves amènent des déchets que nous trions ensemble. Nous broyons le plastique et fabriquons un objet avec », explique la FabLab manager. « Nous n'avons pas de chiffre d'affaires à atteindre, notre objectif est de nous autofinancer pour continuer de rendre service à la population locale », conclut Émilie Dechavanne. ■

Rabastens-de-Bigorre UNE NOUVELLE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE MISE EN SERVICE

Les travaux pour l'installation d'une centrale photovoltaïque dans une ancienne décharge à Rabastens-de-Bigorre ont pris fin en décembre 2023. « Ce projet est né d'un partenariat conclu il y a 2 ans entre Enercoop et le SDE 65, la SEML Ha-Py Énergies, la Caisse des dépôts et consignation et une branche du Crédit Agricole pour investir dans des projets d'énergies renouvelables sur des petites surfaces », indique Bruno Rouch, directeur général du SDE 65. L'installation photovoltaïque, qui a nécessité un investissement de 360 000 euros, sera mise en service courant janvier. Elle possède une puissance maximale de 300 kWc ce qui représente 77 foyers en équivalent production. L'énergie produite est réinsérée dans le réseau et revendue à Enercoop qui la redistribue à des clients achetant de l'énergie verte.

Saint-Lary-Soulan UN NOUVEL ESPACE DE FREERIDE « DE LE RUE » INAUGURÉ

Le 28 décembre dernier, les De Le Rue, une famille de champions de snowboard, qui ont remporté des titres de champions du monde, champions de France et champion olympique, étaient à l'honneur à Saint-Lary-Soulan. Un nouvel espace de freeride baptisé De Le Rue a été inauguré. Située à l'arrivée du télésiège de Tourette, la zone est matérialisée par une porte d'entrée donnant accès à une descente de 600 à 700 mètres avec un dénivelé de 300 mètres non damés et sécurisés. La fin de cet espace rejoint la piste Mirabelle. L'image de la famille a aussi été apposée sur la cabine n°5 de la télécabine d'Espiaube, cinq comme le nombre de champions chez les De Le Rue. La journée s'est poursuivie avec un défilé des clubs sportifs de Saint-Lary et une remise de trophée aux champions locaux.



Inauguration du freeride
De Le Rue à Saint-Lary-Soulan





Carnet

Depuis le 1^{er} janvier, **Julie de CEVINS** est la toute nouvelle directrice du développement durable du groupe Daher. L'avionneur continue de renouveler son désir d'excellence industrielle au sein de son comité exécutif avec cette nomination qui fait suite à celle d'Alain-Jory Barthe à la tête de la division industrie, en octobre dernier. Julie de Cevins aura pour responsabilité de porter l'ambition du groupe en matière de décarbonation et de RSE. Avec un double cursus d'ingénieur (EPF/ISAE-Supaéro) et business, elle a réalisé toute sa carrière dans l'environnement aéronautique, notamment chez Thales ou encore Airbus. SVP Programs au sein du comité exécutif de Daher depuis mars 2021, elle a intégré le groupe en 2018 où elle a eu la charge de la division nucléaire et projets avant d'assurer l'intérim de la division industrie. Daher fait partie des fleurons industriels des Hautes-Pyrénées où est conçu le TBM.

Hautes-Pyrénées 1 300 POSTES CRÉÉS EN UN AN

L'année se termine bien en Occitanie où l'emploi résiste dans la plupart des départements mais dans les Hautes-Pyrénées il continue sur sa lancée et affiche une progression de 2,4 % qui rassure. Avec 1 300 postes créés en 2023, le territoire est un des plus dynamiques avec la Haute-Garonne, notamment grâce au secteur de l'aéronautique. La hausse des effectifs est moindre ce trimestre avec 0,3 % mais fin septembre, le 65 était sur le podium des départements les plus créateurs d'emplois en France métropolitaine. Il faut dire que l'emploi industriel est en forte augmentation depuis un an et demi, avec 270 créations de postes. La restauration et l'hôtellerie demeurent dans les plus porteurs avec un bond de 10,1 % cette année. En région, l'industrie assure une augmentation trimestrielle qui s'inscrit dans celle de l'année et sur 5 200 postes créés, les deux tiers l'ont été dans la fabrication de matériel de transport. La construction a quant à elle perdu 1 400 postes durant 2023.

Les emplois liés à l'hôtellerie et la restauration ont progressé de 10,1 % dans le département



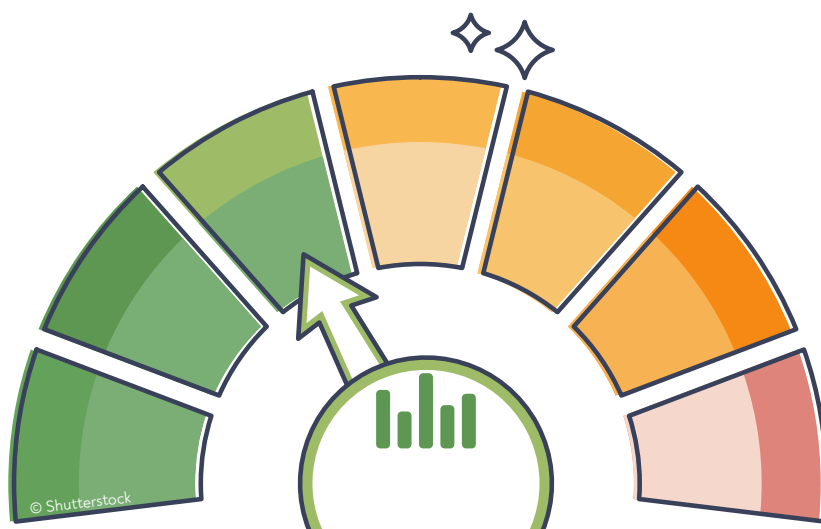
L'espace commercial
de la gare de Lourdes va retrouver
un vrai dynamisme

© D.R.



Lourdes **COMMERCE : UN NOUVEAU SOUFFLE ATTENDU EN GARE**

Loin de n'être qu'un simple lieu de transit, la gare de Lourdes est un vrai espace de vie, aussi particulier que le sont les millions de voyageurs à fouler son sol chaque année. En partenariat avec la SNCF, la municipalité s'est donné pour objectif de revitaliser le site en donnant un nouveau visage au vaste espace commercial. Au total, ce sont 894 m² avec une terrasse ouverte sur le parvis qui sont disponibles à la location pour tout type de projets hormis ceux qui pourraient être en concurrence directe avec le Relay déjà présent. Commerce, services de proximité ou à la personne, associations ou promotion du territoire et de la mobilité : c'est un nouveau souffle qui est attendu en gare. Un appel d'offres est lancé et la ville de Lourdes précise que « son service commerce est à disposition » des futurs entrepreneurs qui pourront, selon les cas, être accompagnés par le dispositif du Plan Avenir Lourdes.



Occitanie **EXPÉDITION CRÉATIVE : LE TRIO GAGNANT**

Fin novembre, une dizaine d'étudiants ont confronté leur talent à Tarbes et à Montrodou lors du défi Expédition Créative, organisé par AD-OCC. Accompagnés d'un coach en économie circulaire ou expert du développement économique, ils ont pu apporter leur vision à chacun des dirigeants d'entreprise sélectionnés pour la pertinence de leur problématique face aux enjeux de la transformation écologique et de l'impact de leur démarche. Les lauréats sont enfin connus et dans les Hautes-Pyrénées ce sont Karline Pascaud et Hadriana Suffrin qui se sont distinguées pour Teknimed, basée à L'Union, et leur projet « d'optimisation des process de fabrication en récupérant les ressources en eau et énergie ». Pour Erah, entreprise toulousaine, la réduction des déchets a inspiré Cathy Sanchez tandis que celle de l'impact carbone de la société aveyronnaise KMP et de Sonia Korczak a été récompensée.

Les ratés du guichet unique épinglés

La Cour des comptes a publié son audit sur la création du Guichet unique, dans lequel elle pointe les dysfonctionnements et les défaillances dans la conduite de ce projet par le gouvernement.

Par Miren LARTIGUE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, toutes les formalités des entreprises (créations, modifications, cessations, pour les personnes physiques et personnes morales) doivent être effectuées via le Guichet unique des entreprises (www.formalites.entreprises.gouv.fr), quels que soient la forme juridique et le domaine d'activité de l'entreprise. En cas de dysfonctionnement, le gouvernement a prévu une nouvelle procédure de secours pour les formalités de modifications et de cessations de personne morale, ainsi que les dépôts d'actes isolés au RCS et les dépôts de compte. Cette procédure dérogatoire est mise en œuvre du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. La saga du Guichet unique n'est donc pas encore arrivée à son terme.

UN FIASCO ANNONCÉ

Alors que tous les professionnels des formalités d'entreprise avaient alerté le gouvernement sur les failles du dispositif, le lancement du Guichet unique des entreprises et du Registre national des entreprises, le 1^{er} janvier 2023, a donné lieu à de tels dysfonctionnements qu'il a fallu activer une procédure

de secours. Initialement prévue jusqu'en fin juin, elle a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Une procédure de secours qui a elle aussi donné lieu à de sérieux dysfonctionnements.

C'est sur ce fiasco annoncé que la Cour des comptes a décidé de conduire un audit flash* pour identifier les causes de ces difficultés et de cette situation qui « a fortement pénalisé les entreprises, d'autant plus que le dispositif d'assistance aux utilisateurs s'est révélé insuffisant », souligne la Cour dans son rapport

“ La saga du Guichet unique n'est pas encore arrivée à son terme ”

d'audit. Bouclé en novembre, ce dernier a été publié le 20 décembre 2023, peu après l'annonce de la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de continuité par le gouvernement.

UN CALENDRIER INITIAL IRRÉALISTE ET MAINTENU COÛTE QUE COÛTE

La première cause identifiée par les magistrats financiers est que l'échéance initiale était « irréaliste » compte tenu de l'ambition de ce projet. Ils soulignent notamment que la loi PACTE de 2019, qui a introduit cette réforme, n'a pas été accompagnée « d'une analyse suffisamment approfondie » des impacts et des modalités de mise en œuvre. D'autant plus que le gouvernement a choisi de développer un système

d'information entièrement nouveau. « Dans ces conditions, dès 2020, l'objectif d'une ouverture du Guichet unique des entreprises au 1^{er} janvier 2023 n'apparaissait pas réaliste. » Or, en dépit des difficultés rencontrées et des nombreuses alertes émises par les professionnels des formalités des entreprises, « les arbitrages ministériels ont toujours privilégié le respect du calendrier initial ».

UN PILOTAGE INADAPTÉ, SANS PRISE EN COMPTE DES UTILISATEURS

Autre principale cause de ce fiasco, selon la Cour des comptes : la gouvernance et le pilotage de ce projet étaient inadaptés aux besoins. Le pilotage stratégique du projet a été confié à une mission interministérielle placée sous l'autorité du ministre de la Justice et des ministres de l'Économie et du Budget. Et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) a été désigné comme opérateur du Guichet unique et chargé de tenir le Registre national des entreprises. Or, « la gouvernance et le pilotage du projet reposant sur une mission interministérielle pour la maîtrise d'ouvrage stratégique et sur l'INPI pour la maîtrise d'œuvre se sont avérés insuffisants pour un projet d'une telle ampleur qui aurait nécessité la mise en place d'une véritable maîtrise d'ouvrage opérationnelle ».

Le rapport précise notamment qu'il aurait fallu désigner un directeur de projet « pour animer des groupes de travail réunissant les représentants des différents partenaires et utilisateurs, définir les besoins et les

fonctionnalités, assurer le pilotage de l'INPI et procéder, quand cela était nécessaire, aux arbitrages techniques ». Ce principe d'intégration de l'ensemble des acteurs au projet n'a été véritablement déployé qu'à partir de l'été 2023.

DES DIFFICULTÉS PRÉVISIBLES EN 2024

Si la situation du Guichet unique a commencé à s'améliorer depuis l'automne dernier, il restait encore de nombreux dysfonctionnements à résoudre fin 2023. Et le fait que le gouvernement prévoit une nouvelle procédure de secours pour 2024 laisse présager la persistance d'importants dysfonctionnements dans les mois à venir. Cette procédure dérogatoire peut ainsi être activée en cas d'indisponibilité générale du service informatique ou de blocage répétitif sur un type particulier de formalités et que l'impossibilité de déposer le dossier n'est pas de nature à être résolue dans un délai de 48 heures. « Au final, compte tenu de ce nouveau délai annoncé, le projet aboutirait au 1^{er} janvier 2025 », relève la Cour des comptes, soit « une échéance qui aurait pu être raisonnablement fixée au départ, compte tenu de la complexité du projet, et aurait épargné des difficultés ». ■

* « Le guichet unique électronique des formalités des entreprises : un projet à sécuriser », Cour des comptes, décembre 2023



Quelles autoroutes après la fin des concessions ?

Alors que les concessions autoroutières arrivent à échéance au cours de la prochaine décennie, les sociétés concessionnaires, le régulateur et l'État s'interrogent sur l'avenir du réseau et s'inquiètent d'une décision politique qui décréterait la suppression des péages.

Par Olivier RAZEMON

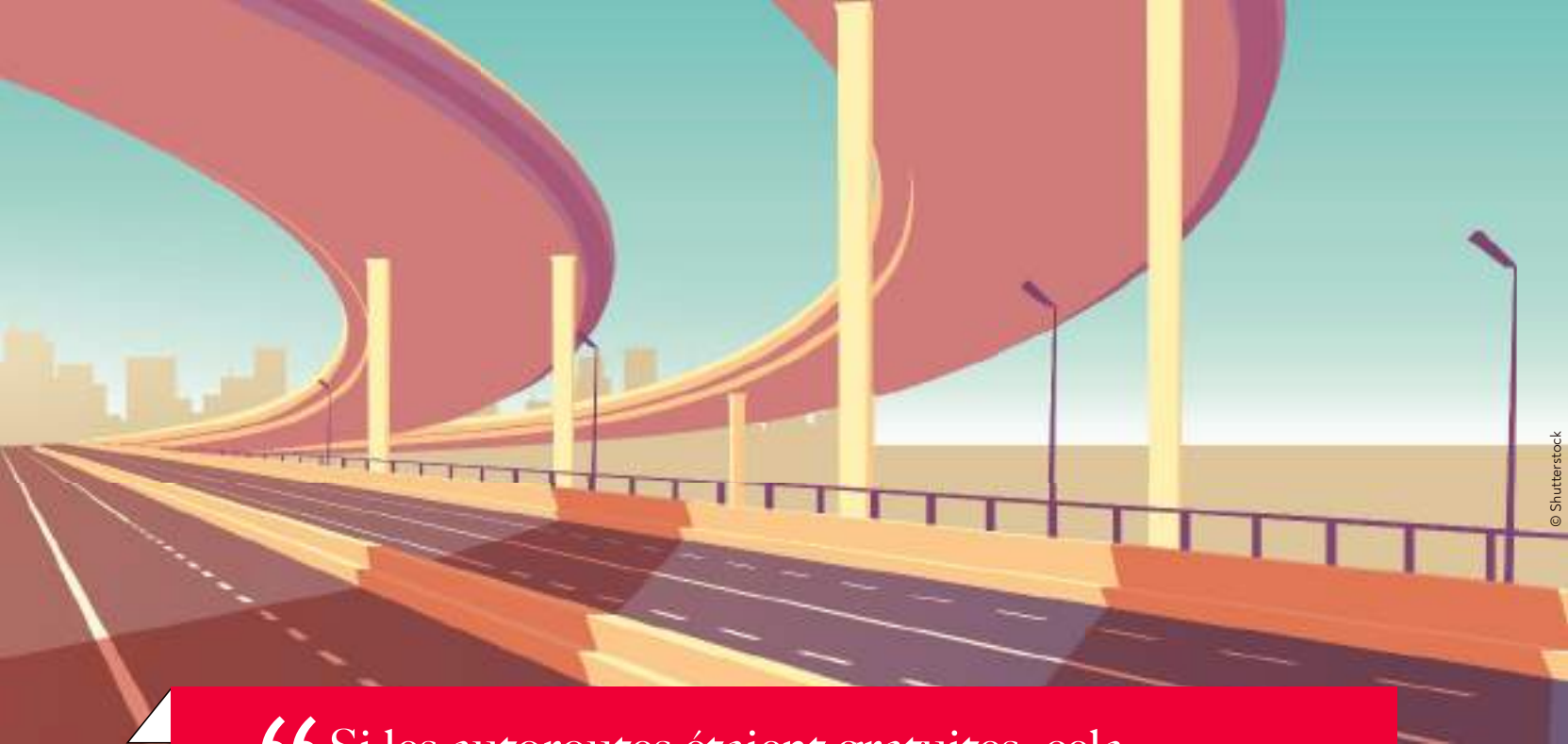
Les échéances sont encore lointaines. Mais elles sont dans toutes les têtes. D'ici une dizaine d'années, de nombreuses concessions autoroutières arriveront à échéance. Les 1 388 kilomètres d'autoroutes concédées à la Sanef (Société des autoroutes du nord et de l'est de la France) sont concernés dès 2031, les 1 867 kilomètres des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône le seront en 2035 et les 2 724 kilomètres des Autoroutes du sud de la France en 2036. Suivront d'autres concessions ; il en existe plus d'une vingtaine, dont certaines ne parviendront à échéance que dans les années 2080.

Qui va entretenir et moderniser, à terme, le réseau aujourd'hui concédé ? Le sujet est explosif. « Radioactif », corrige Yves Crozet, économiste des transports, qui a rédigé un rapport consacré au « système autoroutier à l'issue des concessions » pour TDIE, think tank du secteur des transports. « Beaucoup de Français estiment que l'usage des autoroutes devrait être gratuit, puisque les routes sont gratuites », indique l'écono-

miste. Il est vrai que l'image des sociétés concessionnaires, accusées d'entretenir une rentabilité excessive, est déplorable. La volonté de ces entreprises de répercuter, sur les tarifs, la taxe sur les « surprofits » voulue par le ministre Clément Beaune, n'est pas de nature à apaiser le débat.

La concession au secteur privé de 9 000 kilomètres d'autoroutes, sur le 1,1 million de voies que compte le pays, « est une spécificité française, comme le TGV ou le versement transport, taxe destinée à financer le transport public », rappelle Yves Crozet. L'économiste confirme que, lors des deux dernières décennies, le chiffre d'affaires des sociétés concessionnaires a progressé bien plus que l'inflation. Curieusement, cette hausse n'a pas refroidi les automobilistes. « La demande de transport par autoroute, qui additionne les trafics poids lourds et véhicules légers, est peu sensible au prix des péages », indique-t-il.

Même si l'autoroute est toujours plus chère, le nombre de kilomètres parcourus augmente, une tendance que l'économiste attribue à « la qualité de service,



© Shutterstock

“ Si les autoroutes étaient gratuites, cela amènerait les automobilistes à s’installer plus loin ”

les gains de temps que permet l’usage des autoroutes, et l’évolution des modes de vie ».

ADAPTATION AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

Les experts savent que le réseau devra évoluer dans les prochaines années. Selon Yves Crozet, la « décarbonation du réseau » implique « des investissements massifs », sous la forme, notamment, de bornes de recharge pour les véhicules électriques, alimentées par des rails ou une caténaire. En outre, les événements climatiques pèsent sur l’entretien. « L’impact des épisodes sans précédent, températures élevées, inondations, incendies n’a pas été chiffré, mais cela est en train de nous rattraper », admet Pierre Coppey, PDG de Vinci Autoroutes et vice-président de l’Association française des sociétés d’autoroutes.

Compte tenu de ces enjeux, ainsi que des contraintes budgétaires et des choix politiques, Yves Crozet a bâti cinq scénarios sur « l’après-concession ». La préférence du spécialiste va à la création d’un « fonds routier », alimenté par les usagers, qui financerait l’ensemble du réseau routier. Le réseau serait « hiérarchisé selon son intensité de trafic », les actuelles autoroutes à péage devenant « des routes de première classe supportant une redevance élevée », précise l’économiste. Ce scénario raisonnable demeure toutefois « extrêmement improbable », regrette-t-il.

À l’inverse, Yves Crozet redoute « le choix politique en faveur de la gratuité ». Ce serait selon lui la suite logique des suppressions successives de la vignette automobile, de la taxe d’habitation, de la redevance audiovisuelle, et s’inscrirait dans la lignée des expériences de gratuité

des transports collectifs. Outre le fait que la suppression totale des péages reviendrait à « offrir la gratuité aux touristes étrangers et aux transporteurs routiers », il insiste : « N’oublions pas que ce qui est « rendu » aux usagers est pris aux contribuables ! »

Pour l’heure, « l’État n’a pas l’intention de se priver d’une telle contribution », précise toutefois Thierry Coquil, directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités, qui a fait ses calculs : « si on ajoute aux 5 milliards d’euros de recettes fiscales les 3 milliards annuels que coûtent les autoroutes, il nous faudrait trouver 8 milliards d’euros par an ».

Pierre Coppey avance ses arguments pour le maintien du système actuel. La concession, imaginée par une loi de 1955, garantit « le meilleur produit autoroutier d’Europe, a mobilisé l’argent privé, rendu acceptable le péage » et « apporté la prospérité aux territoires », assure-t-il. La concession permet en outre de « sanctuariser le financement ». Enfin, le péage constitue « la seule taxe carbone jamais pérennisée », puisqu’une partie des recettes fiscales sont « fléchées vers les infrastructures ferroviaires ».

Les experts craignent l’impact de la gratuité, qui pourrait par exemple être proposée par un candidat à la présidentielle, sur l’étalement urbain. « Si les autoroutes étaient gratuites, cela amènerait les automobilistes à s’installer plus loin », souligne Thierry Coquil. Or, c’est le scénario que connaît l’Espagne, où les péages ont été supprimés en septembre 2021, avant d’être rétablis d’ici 2025. L’année qui a suivi la gratuité, « l’usage des autoroutes a progressé de 41 %, en raison du report des autres voies routières. Et on a constaté une progression globale du trafic routier de 7 % », rapporte Pierre Coppey. ■

Artisanat d'art L'intérêt du numérique

Les artisans d'art et du patrimoine détiennent un savoir-faire dont la valeur dépasse la seule dimension économique. Mais ils sont aussi des entrepreneurs à part entière dont la physionomie est en train de changer avec l'arrivée de nouveaux profils. Entretien croisé avec Xavier Long, directeur délégué de l'Institut national des métiers d'art et Thomas Vassel, directeur du marché des professionnels Banque Populaire.

Par Anne DAUBRÉE

Que représente le secteur des entreprises des métiers d'art et du patrimoine ?

Xavier Long : Les métiers d'art constituent un ensemble très vaste. On manque de chiffres précis, mais on estime qu'ils représentent environ 60 000 entreprises dont les deux tiers sont des TPE. Il s'agit aussi d'un sec-

teur extrêmement hétérogène : 281 métiers d'art sont reconnus comme tels, de la restauration du patrimoine aux métiers du cuir ou de la décoration...

Thomas Vassel : Aujourd'hui, au sein de nos un million de clients entrepreneurs, près d'un artisan métiers d'art sur trois est client Banque Populaire. Il s'agit

d'une clientèle historique que nous soutenons et valorisons chaque année, notamment lors de nos grands prix de l'Artisanat « Stars & Métiers » en régions ou en étant mécène du Prix Avenir Métiers d'art de l'Institut national des métiers d'art. Nous nous employons à les accompagner dans leurs investissements, à chaque étape de leur développement, et ce dès la création.

Ces métiers sont-ils compatibles avec la modernité et, en particulier, les artisans ont-ils franchi le cap du numérique ?

X. L. : Depuis que j'ai commencé à travailler dans les métiers d'art, il y a sept ans, j'ai constaté une évolution phénoménale. Aujourd'hui, neuf entreprises sur dix sont convaincues de l'intérêt du numérique pour gagner du temps,



“Aujourd’hui, neuf entreprises sur dix sont convaincues de l’intérêt du numérique”

monter en précision sur les tâches les moins créatives. Cela leur permet de se concentrer sur les étapes de production qui nécessitent une intervention de la main, le geste de l’artisan.

T. V. : Nos clients artisans ont pris le virage du numérique. Désormais, les artisans d’art ne le perçoivent plus comme une contrainte, mais un levier de croissance. Les artisans représentent environ 30 % des 1,5 milliard d’euros de financement en innovation que nous distribuons chaque année. Une étape a clairement été franchie. Bien sûr, se pose la question de la capacité d’investissement et du retour sur

investissement : la mutualisation des équipements peut parfois être la solution, c’est, une tendance qui se développe. De même, les plus jeunes n’hésitent pas à orienter rapidement leur activité vers l’international.

Qui sont les artisans d’art qui préparent l’avenir ?

X. L. : Depuis plusieurs années, nous observons un regain d’intérêt pour ces métiers, porteurs de sens. Les jeunes sont concernés, mais aussi des quadras en reconversion ou en réorientation, autant de profils aux parcours plus diversifiés que ceux des artisans actuels. Par exemple,

les personnes en reconversion apportent des compétences en marketing ou en gestion, très utiles.

T. V. : Les artisans d’art jouent un rôle essentiel dans le maintien du savoir-faire français. Il est impératif pour Banque Populaire d’accompagner la nouvelle génération. C’est pourquoi nos experts interviennent dans de nombreux CFA [centre de formation d’apprentis], en appui avec des professionnels des secteurs, afin de participer à la promotion de ces métiers pas toujours bien connus, d’évoquer les opportunités d’emploi qu’ils représentent et de les sensibiliser à la création ou la reprise d’entreprise. ■

Bonnard, Pierre et Marthe

UNE FEMME QUI M'AIME ET QUE J'AIME

Paris, 1899. Pierre Bonnard rencontre Marthe de Mélny qui devient son modèle et sa maîtresse. Elle sera représentée au final dans plus d'un tiers de ses tableaux... Après *Séraphine*, Martin Provost s'intéresse à nouveau à une grande figure sous-estimée de la peinture du XX^e siècle, mais aussi à sa mystérieuse compagne. Son film sorti en 2008 lui a permis de faire une rencontre décisive :

« J'ai été approché par la petite-nièce de Marthe Bonnard qui voulait me convaincre de faire un film sur elle, sentant qu'on ne mesurait pas assez son rôle fondamental dans l'œuvre de son mari. Elle m'a appris que Marthe avait été peintre et m'a montré un tableau, un petit bouquet dans un vase, et je fus frappé par la parenté avec *Séraphine*. Les années sont passées, j'ai oublié Marthe mais pendant le confinement, enfermé chez moi à la campagne (j'habite tout près des paysages magnifiés par le regard de Bonnard !), l'idée d'un film sur les Bonnard est revenue me trotter dans la tête. »

S'il n'élude en rien le talent novateur de Pierre Bonnard, il se focalise avant tout sur la personnalité sombre de ce personnage romanesque qui se présentait comme une

aristocrate italienne alors qu'elle venait d'un milieu très modeste de province. Ce mensonge lui a permis de ne pas se laisser assigner une vie tracée d'avance. Leur rencontre repose sur une attirance physique et esthétique, sur leur envie partagée de s'élever dans la société et sur un lien plus profond encore, indicible.

« Il y a un mystère Bonnard qui s'est incarné dans la représentation obsessionnelle du corps de Marthe. Dès le départ, elle est omniprésente, énigmatique, impudique... L'œuvre de Pierre est indissociable de sa présence et n'aurait pas été la même sans elle. C'est dans ce lien indissoluble que j'ai senti qu'il y avait quelque chose à creuser. Pierre, au début de leur relation, participe pleinement au bouillonnement artistique de son temps. Il s'enferme peu à peu avec elle dans un isolement entièrement dédié à son œuvre, rongé par une fièvre créatrice. C'est dans cette transformation secrète d'un couple que j'ai choisi de situer le film. Marthe, qu'on accusait d'avoir isolé Pierre, j'ai commencé à la comprendre. Elle était le rocher auquel il était demeuré attaché toute sa vie, grâce auquel il avait pu bâtir cette œuvre particulière. J'ai beaucoup d'admiration pour les couples qui durent toujours, surmontent ennui et lassitude et traversent ensemble épreuves et joies sans jamais se quitter.



En salle le 10 janvier

Un film de Martin Provost Avec Cécile de France, Vincent Macaigne, Stacy Martin

Historique, Biopic, Romance

Peut-être qu'avec le temps, même si leur amour s'apparente plus à ce qu'on appelle de l'estime, sont-ils plus proches de l'éternité qu'on ne croit. »

Cécile de France, bouleversante, accentue le caractère frondateur et la fragilité sous-jacente de Marthe, laissant percer une vie intérieure secrète qui va ainsi s'insinuer dans les œuvres du peintre nabi. Vincent Macaigne s'est lui métamorphosé pour le rôle qu'il incarne sur plusieurs décennies, dans toutes ses contradictions et ambiguïtés morales.

« Avec Cécile, la rencontre a été déterminante. J'avais imaginé une actrice plus jeune que j'allais vieillir au fur et à mesure du film mais je l'ai rencontrée et je me suis dit : « c'est elle ». Il y a de la lumière en elle. Elle n'était pas sûre de pouvoir, ou de vouloir, faire le

film, puis le téléphone a sonné et elle m'a dit ces mots que je n'oublierai jamais : « Je ne peux pas dire non à l'homme qui a fait Séraphine ». Avec Vincent, nous voulions travailler ensemble depuis longtemps. C'était l'occasion rêvée, sauf qu'il ne ressemble pas du tout à Bonnard ! J'ai commencé par le mettre au régime ! Il a joué le jeu et la transformation s'est faite jour après jour : je l'ai vu devenir Pierre jusqu'à la vieillesse qu'il incarne de façon magistrale. »

Martin Provost met en avant l'apport souvent négligé des compagnes d'artistes, reléguées à leur place dans le foyer et à leur statut de muse, ce qui est notamment abordé dans la grande confrontation entre Marthe et Misia (une des principales mécènes de Bonnard, méfiante envers cette femme étrange mais dont elle est au fond assez proche) ou dans les rendez-vous dominicaux avec Claude Monet et sa femme. Ces rencontres participent de la réhabilitation de Marthe et, par extension, de toutes ces femmes vivant dans l'ombre des génies.

« C'est dans la confrontation entre Misia et Marthe que j'arrive à exprimer qu'on ne peut pas cantonner celle-ci à un rôle d'égérie. Comme il aurait été réducteur de la réduire à celui de la victime impuissante dévorée par un génie prédateur, dans la longue liste des compagnes d'artistes objectivées par un regard masculin dans des sociétés patriarcales. Un jour, je suis tombé sur une photo du Salon des Indépendants et j'ai été frappé de voir que dans l'assistance il n'y avait presque pas de femmes. »

Une biographie vivante et sensuelle, féministe, avec une belle manière de faire ressentir le temps qui passe dans ce parcours passionnel. ■

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS



Jean-Baptiste GUILLAUME
Notaire associé
1 Place d'Alsace
24590 SALIGNAC EYVIGUES
Tél : 05 53 28 80 01
Fax : 05 53 28 92 49
scp.guillaume@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, Notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (Dordogne), 1 Place d'Alsace, le 27 décembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **SCI LA FERLETTE**.

Siège social : ARCHIGNAC (24590), 41 Route du Burg.

Durée : quatre vingt dix neuf (99) années

Capital social : MILLE SIX CENTS EUROS (1 600,00 EUR).

Apport Madame Isabelle HOFFMANN apporte la somme de 160,00 euros. Cette somme sera libérée ultérieurement. Monsieur Fabien ROUVES apporte la somme de 480,00 euros. Cette somme sera libérée ultérieurement Madame Hélène ROUVES née LIEBUS apporte la somme de 480,00 euros. Cette somme sera libérée ultérieurement Madame Juliette ROUVES apporte la somme de 160,00 euros. Cette somme sera libérée ultérieurement Monsieur Gabriel ROUVES apporte la somme de 160,00 euros Cette somme sera libérée ultérieurement. Monsieur Justin ROUVES apporte la somme de 160,00 euros. Cette somme sera libérée ultérieurement.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Madame Isabelle HOFFMANN demeurant à PARIS (75015), 112 Rue de Brancion, Escalier 15 Boite 20.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

Me Jean-Baptiste GUILLAUME
L24VE00100



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 décembre 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée

DENOMINATION : BULI

SIEGE SOCIAL : 3, place Roger Gauthier - 24430 RAZAC SUR L'ISLE

OBJET : Restauration rapide (pizzas, burgers, galettes salées, plats du jour, etc.), sur place et à emporter, et généralement toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières rattaché directement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe

DUREE : 99 années

CAPITAL : 100 euros divisé en 10 parts sociales de 10 euros chacune

COGERANTS : - Madame Emilie SANDOZ et Monsieur Bruno SANDOZ, domiciliés ensemble 3 place Roger Gauthier - 24430 RAZAC SUR L'ISLE

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE00102

MODIFICATIONS



SASU NIHAN

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 47 RUE BOURBARRAUD
24100 BERGERAC
RCS de BERGERAC n°953 243 243

L'AGE du 19/12/2023 a décidé à compter du 19/12/2023 de nommer en qualité de gérant M. ABDUR Razzak, demeurant 121 rue Junier Rabier, 24100 BERGERAC en remplacement de M. MOHAMMAD Adnan, pour cause de démission.

Modification au RCS de BERGERAC
Pour avis
le gérant

L24VE00003



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'associée unique du 15 décembre 2023 de la Société **ETABLISSEMENTS DUPONT**, SASU au capital de 57.750 euros, dont le siège social est 35 avenue Benoit Frachon 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, 556 420 123 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- Monsieur Johann SARCZY, domicilié 4 lotissement la Petite Bergère 65360 MERMES a été nommé directeur général de la société à compter du 1^{er} juillet 2023 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-François LACOSTE démissionnaire le même jour.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L24VE00051



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'associée unique du 15 décembre 2023 de la Société **OENO BERGERAC**, SASU au capital de 200.000 euros, dont le siège social est 35 avenue Benoit Frachon 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, 389 615 493 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- Monsieur Johann SARCZY, domicilié 4 lotissement la Petite Bergère 65360 MERMES a été nommé directeur général de la société à compter du 1^{er} juillet 2023 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-François LACOSTE démissionnaire le même jour.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L24VE00052



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 21 décembre 2023 de la Société **PASSION CAMPING CAR**, SARL au capital de 70.000 euros, dont le siège social est Le Petit Brousse 24100 BERGERAC, 802 556 423 RCS BERGERAC, il résulte que :

-le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 430.000 euros, pour le porter de 70.000 euros à 500.000 euros, par incorporation de la somme de 430.000 euros prélevée sur le compte «autres réserves». Cette augmentation sera réalisée par élévation de la valeur nominale des 70.000 parts sociales qui se trouvera portée d'un euro à 7,143 euros.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L24VE00124



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

REMPLACEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes de son Procès-Verbal du 14 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société **GOUFFRE DE PROUMEYSSAC**, SA au capital de 37.956 euros, dont le siège social est sis à AUDRIX (24260) - Proumeyssac, RCS BERGERAC 310 966 171, a nommé comme Commissaire aux Comptes titulaire le Cabinet LA BREGERE - 1, rue Max Barel - 24750 BOULAZAC, en remplacement de Monsieur Jean-Claude MAUREL, Commissaire aux Comptes titulaire démissionnaire, cette nomination mettant fin à la mission du Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Philippe BOULAUD. La mission du Cabinet LA BREGERE prend effet sur l'exercice en cours, et se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis.

Le Président Directeur Général.
L24VE00154

FONDS DE COMMERCE



CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 13.12.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 18.12.23 volume 2023 N 01905.

La Société **LAJARTHE ET FILS**, dont le siège est à BERGERAC (24100), Lespinassat Route d'Agen, identifiée au SIREN sous le n°322746900 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A VENDU A :

La Société **PERIGOURDINE MOTOCULTURE**, dont le siège est à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 35 avenue Benoit Frachon, identifiée au SIREN sous le n°841158439 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Le fonds de commerce et artisanal de garage de tout matériel agricole, l'achat, la réparation, vente de tous engins agricoles, pièces accessoires pour lesdits anciens et machines essence pneumatiques huiles, achat vente cycles, motocycles et motoculture, réparation, achat et vente de véhicules sans permis sis :

A titre d'établissement principal à BERGERAC (24100) Route d'Agen Lieu-dit Lespinassat

Et à titre d'établissement secondaire à LALINDE (24150) La Gratasse,

Lui appartenant, connu sous la dénomination LAJARTHE ET FILS et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, ainsi qu'au répertoire des métiers.

Moyennant le prix principal de 206.227,85 € s'appliquant :

aux éléments incorporels pour 150.000,00 €

au matériel pour 56.227,85 €

La prise de possession a été fixée à compter du 11.12.2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me BONNEVAL, à BERGERAC 34 Cours Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL
L23VE12524

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !



CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 13.12.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 18.12.23 volume 2023 N 01903.

La Société dénommée **LAJARTHE PERIGORD MOTOCULTURE**, dont le siège est à MARSAC-SURL'ISLE (24430), avenue Louis Suder, identifiée au SIREN sous le n°800992968 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

A VENDU A :
La Société dénommée **PERIGOURDINE MOTOCULTURE**, dont le siège est à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 35 avenue Benoît Frachon, identifiée au SIREN sous le n°841158439 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Le fonds de commerce et artisanal de réparation de matériels agricoles et vente de tous produits pour les espaces verts et le matériel agricole sis à MARSAC SUR L'ISLE (24430) Avenue Louis Suder, lui appartenant, connu sous la dénomination LAJARTHE PERIGORD MOTOCULTURE, et pour lequel il est immatriculé au RCS de PERIGUEUX, et au répertoire des métiers.

Moyennant le prix principal de 43.772,15 € s'appliquant :
aux éléments incorporels pour 15.595,40 €

au matériel pour 28.176,75 €
La prise de possession a été fixée à compter du 11.12.2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me BONNEVAL, à BERGERAC 34 Cours Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL
L23VE12526



Maître Marie-Catherine HERVOUET
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Catherine HERVOUET, Notaire à CALVIAC EN PERIGORD, le 28 décembre 2023.

La Société dénommée BRUSQUAND, dont le siège est à SAINT-JULIEN-DE-LAMPON (24370) Le bourg, 2 place de la Liberté, identifiée au SIREN sous le numéro 809688104 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A vendu à :
La Société dénommée HENALIE, dont le siège est à SAINT-JULIEN-DE-LAMPON (24370) 6 place de la Liberté, identifiée au SIREN sous le numéro 911292068 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Son fonds de commerce de bar, restaurant, brasserie sis à SAINT JULIEN DE LAMPON (24370), 6 Place de la Liberté, connu sous le nom commercial «LE SAINT JUS».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (190000,00 EUR), s'appliquant aux éléments corporels pour 158.978,00 EUR et aux éléments incorporels pour 30.022,00 EUR.

Date d'entrée en jouissance le 28 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Marie-Catherine HERVOUET, notaire à CALVIAC EN PERIGORD.

Pour avis
Le notaire.

L24VE00046

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître ARPAILLANGE Sophie, notaire à CALVIAC EN PERIGORD (24370), le 22/12/2023.

M. DONNAT Alain et Mme FUMAT Nadine demeurant ensemble 6 Rue de la Grange, 24370 CALVIAC EN PERIGORD, mariés le 30/07/1994 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus d'aménager ce régime matrimonial en y apportant des immeubles propres à Monsieur.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître ARPAILLANGE Sophie, notaire à CALVIAC EN PERIGORD (24370) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis
Me ARPAILLANGE

L23VE12538

ADDITIFS

Additif à l'annonce numéro L23VE12036, parue le 20 décembre 2023, concernant la société **PRESSE TABAC SKATE** située en son nouveau Siège social à RAZAC-SUR-L'ISLE (24430) - 3 place Roger Gauthier, au capital de 1.500 €, RCS PERIGUEUX 499 811 586 concernant une cession de part sociale par acte sous seing privé en date, à RAZAC-SUR-L'ISLE, du 14 novembre 2023 au terme duquel Madame Myriam PRUD'HON, née MONTAVIT, a cédé à Madame Emilie SANDOZ, demeurant 3 place Roger Gauthier - 24430 RAZAC-SUR-L'ISLE l'unique part qu'elle possédait dans la Société.

Madame Emilie SANDOZ a été agréée à compter du 14 novembre 2023 comme nouvelle Associée et est tenue solidairement et indéfiniment des dettes sociales.

A compter du 14 novembre 2023, Madame Myriam PRUD'HON n'est plus Associée de la Société.

Les articles 6 et 7 des Statuts ont été modifiés en conséquence de cette cession.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.
Le Gérant

L24VE00147

AUTRES ANNONCES



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 mai 1981,

Madame Henriette ESPALIER, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Manuel FERNANDEZ-ARIZA, demeurant à BERGERAC (24100), 91 rue Bargirounette 3, Rte de Montpon.

Née à VILLENEUVE-DE-DURAS (47120), le 26 mars 1930.

Mariée à la mairie de BERGERAC (24100) le 29 avril 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 26 novembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me CANDAU, Notaire à BERGERAC (Dgne), 34, bd V. Hugo, le 4 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me CANDAU, notaire à BERGERAC, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24VE00126

ABONNEZ VOUS

31. HAUTE GARONNE

CONSTITUTIONS



Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : tous travaux de peinture en bâtiment, la pose de vitrerie, papier peints, revêtements de sols et murs, ainsi que tous travaux touchant au second œuvre du bâtiment en général.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : SARL BAYLET BERNARD, ayant son siège social Lieudit Terrefort, 47240 LAFOX, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 430 404 913, représentée par son cogérant et associé unique, Monsieur Bernard-Henri BAYLET.

La Société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

L24VE00059

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRATENTOUR du 22 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **LES PEINTRES TOULOUSAINS**

Siège : 6 bis rue de la Gravette, 31150 GRATENTOUR

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ECONOMIQUE 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAFOX du 22 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **LES PEINTRES AGE-NAIS**

Siège : 110 rue Terrefort, 47240 LAFOX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : tous travaux de peinture en bâtiment, la pose de vitrerie, papier peints, revêtements de sols et murs, ainsi que tous travaux touchant au second œuvre du bâtiment en général.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : SARL BAYLET BERNARD, ayant son siège social Lieudit Terrefort, 47240 LAFOX, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 430 404 913, représentée par son cogérant et associé unique, Monsieur Bernard-Henri BAYLET.

La Société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

L24VE00057

MODIFICATIONS



Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire en date du 1^{er} juillet 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 22 décembre 2023 de la SC **DFK** au capital de 15 200 euros, ayant son siège social sis 4, impasse Charles Baudelaire, 47520 LE PASSAGE, immatriculée sous le numéro 444 707 939 RCS AGEN :

Le capital social a été réduit d'une somme de 7.600 euros, pour être ramené de 15.200 euros à 7.600 euros par rachat et annulation de 760 parts sociales et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à quinze mille deux cents euros (15 200 euros)»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à sept mille six cents euros (7 600 euros)»

Monsieur Olivier AVIGNON a démissionné de ses fonctions de cogérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE12547



Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SODEFA, SAS au capital de 120 000 euros, dont le siège social est sis Avenue François Mitterrand ZAC de la Plaine lieudit Bley Sud 47200 MARMANDE, immatriculée au RCS d'AGEN (47) sous le numéro 812 820 389, en date du 17 novembre 2023 et du procès-verbal de la Présidente en date du 22 décembre 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 36 700 euros, pour être ramené de 120 000 euros à 83 300 euros par rachat et annulation de 3 670 actions.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à CENT VINGT MILLE EUROS (120 000 €).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à QUATRE VINGT TROIS MILLE TROIS CENT EUROS (83 300).

Pour avis
La Présidence

L24VE00135



SCI FJ MASSANES
Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Siège social: Taberne 47150 LA SAUVETAT SUR LEDE
800.009.789 RCS AGEN

Aux termes d'un acte reçu par Maître CALVET Notaire à VILLENEUVE SUR LOT le 13/12/2023, les associés de la société ont pris les décisions suivantes :

- Démission de Mr VINCENT Fernand de ses fonctions de co-gérant à compter du 13/12/2023 et maintien de Mr VINCENT Julien comme seul gérant demeurant à MONFLANQUIN (47150) «Camp del Préfet»

- Modification de l'objet social de la société à compter du 13/12/2023

- ancien objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,

- nouvel objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la vente (exceptionnelle) et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

- Modification de l'article «Objet» des statuts

La société restera immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis
Le gérant

L24VE00139



Aux termes du procès-verbal de l'AGE de la SELARL NUTRI FORM, au capital de

48 000€, dont le siège social est 13 rue Grenouilla 47000 AGEN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°437 989 031, en date du 24/11/2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 29/12/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 43 200 euros, pour être ramené de 48 000 euros à 4 800 euros par voie de remboursement partiel de toutes les parts.

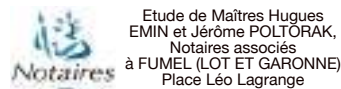
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (48 000 euros)

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à QUATRE MILLE HUIT CENT EUROS (4 800 euros).

L24VE00181

FONDS DE COMMERCE



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Hugues EMIN, Notaire Associé à FUMEL, le 20 décembre 2023, enregistré à AGEN, le 26 décembre 2023 dossier 2023 00038027, référence 2023 N 01361,

Monsieur Thierry MESPOULHE, restaurateur, demeurant à MONSEGUR (47150) 1 chemin du Lac,

A CEDE A :

Monsieur Valério ALMEIDA LOPES PINTO, cuisinier, demeurant à DURAS (47120) 3533 Les Barthes, Route de Miramont,

Un fonds de commerce de bar restaurant traiteur sis à AURIAC SUR DROPT (47120) 694 route du Grand Chêne, connu sous le nom commercial LE CAMELIA et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AGEN, sous le numéro 404305856.

Moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR),

Propriété et jouissance du fonds à compter du jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE12529



CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 22 décembre 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Agén 1, le 29 décembre 2023, sous la mention Dossier 2023 00038513, référence 4704P01 2023 A 01732, la **SAS AUTO BOE**, au capital social de 100 €, sise 1458 Avenue du Dr Jean Noguès, 1 Enclos Bordeneuve de Bory, 47550 BOE, immatriculée sous le n° 832 525 968 RCS AGEN, a cédé à la **SAS SWITCH CARS**, au capital social de 1.000 €, sise 52 Avenue de la Marne, 47520 LE PASSAGE, immatriculée sous le n° 981 809 759 RCS AGEN,

un fonds de commerce de «Mise en relation d'acheteurs et vendeurs de véhicules neufs et d'occasion, négoce de véhicules neufs et d'occasion, location de véhicules neufs et d'occasion, importation de véhicules neufs et d'occasion, dépôt vente, courtage de véhicules, négoce de pièces et accessoires» sis et exploité à BOE (47550), 1458 Avenue du Dr Jean Noguès, 1 Enclos Bordeneuve de Bory, moyennant le prix de 140 000 euros s'appliquant intégralement aux éléments incorporels.

L'entrée en jouissance a été fixée au 22 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la **SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC sis 55 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN**, ou domicile a été élu à cet effet.

L24VE00055

REGIMES MATRIMONIAUX



SCP
Dominique LAUZIN-ROY
et **Clémence ESCAFFRE**
Notaires associés
47000 (AGEN)
70, Rue Lamouroux

Avis est donné de l'apport par M. Jean -Michel Georges Robert André **GIRAUDON**, né à NIORT (79000), le 30/07/1947, à la communauté existant entre lui et Mme Anne-Marie **VALENTIN**, son épouse, née à VILLENEUVE SUR LOT (47300), le 12/05/1948, demeurant ensemble à AGEN (47000), 4 rue Lafargue, mariés à AGEN (47000), le 05/07/1969, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, modifié aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Louis LAUZIN, notaire à AGEN le 11/05/1987 contenant une clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant.

D'un immeuble lui appartenant en propre situé à AGEN (47000), 5 bis rue George Sand cadastré section AZ n° 677

Notaire rédacteur de l'acte : Clémence ESCAFFRE, notaire à AGEN, 70 rue Lamouroux

Date de l'acte : 29 décembre 2023

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus ou domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de 3 mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

POUR AVIS

Maître Clémence ESCAFFRE

L24VE00119

AUTRES ANNONCES



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 7 décembre 2022,

Mr Dimitri GEYSTOR, en son vivant Retraité, demeurant à MONSEGUR (47150) 2 voie du Caminot.

Né à BEYROUTH (LIBAN), le 19 novembre 1933.

Veuf de Mme Simone Anne Marie Jeanne LESTOQUARD et non remarié.

Décédé à VILLENEUVE/LOT (47300), le 9 septembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE/LOT, 45 rue des Vignes, le 5 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Bruno ROLLE, notaire à VILLENEUVE/LOT, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24VE00178

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 04/01/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FACOL 2

Objet social : L'activité de marchand de biens, de promotion immobilière. La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet. Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 3 Avenue de la Reine Victoria, 64200 BIARRITZ

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Président : M. CLERC Frédéric, demeurant 3 Avenue de la Reine Victoria, 64200 BIARRITZ

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Toute cession d'actions, y compris entre associés, devra être préalablement agréée par une décision des associés prise à la majorité des deux tiers des droits.

Pour avis

L24VE00151

MODIFICATIONS

SOCIETE CIVILE LABOURDINE
Siège social : 14 Rue de Monceau
75008 PARIS
440 754 166 RCS PARIS

Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 152 500 euros

Objet social : Dans la limite d'opération de caractère strictement civil, et à l'exclusion de toute opération de caractère commercial : l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location de tous biens et droits immobiliers

Durée : 99 ans.

Aux termes de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2023, la collectivité des associés :

- A décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante :

BILOBA 71 impasse du JARA, 64200 ARCANGUES.

- A pris acte de la démission de la co-gérante Mme Catherine Rimbault Hutin et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Les articles 7 et 19 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bayonne.

L24VE00083

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI
D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 février 2023,

Monsieur Angel-Maria OLEA, en son vivant retraité, demeurant à ARCANGUES (64200) 2 rue Ibar Gaina.

Né à RENTERIA, (ESPAGNE) le 16 février 1947.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à ARCANGUES (64200) (FRANCE), le 24 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu Maître Cécile MAGNIER, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SELARL Jérôme ROUX», titulaire d'un Office Notarial à AGEN, 6 rue Paul Arjo, suppléante, désignée par jugement du tribunal judiciaire de AGEN en date du 21 septembre 2023, pour remplacer dans ses fonctions Maître Jérôme ROUX, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SELARL Jérôme ROUX», titulaire d'un Office Notarial à AGEN, 6 rue Paul Arjo, place Armand Fallières, momentanément empêché, le 19 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cécile MAGNIER, notaire à AGEN (47000) 6 rue Paul Arjo, place Armand Fallières, référence CRPCEN : 47002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE12413

LA VIE
ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU

Directeur délégué : Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,

Noëllie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,

Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu

DALZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent

BIARD, Hermance HITTE, Bérangère BOSI,

Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITE, Marie

LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON

Photographe : Louis PIQUEMIL

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie BROUÏTIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :

Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :

Christophe CLERTEAU

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : IGS

(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE

05 56 52 32 13



MAITRE Sophie PAULET,
NOTAIRE
ETUDE SAS PAULET
NOTAIRE

Par testament olographe du 27 avril 1985, **Monsieur Roger Gabriel Raymond DUVIAU**, né à LASCAZERES, le 18 mai 1930, demeurant à CASTELNAU RIVIERE BASSE (65700), EHPAD Lou Pais, Lotissement Le Cailhaves, route de Goux, célibataire, décédé à TARBES, le 09 février 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sophie PAULET, suivant procès-verbal en date du 12 Décembre 2023 dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TARBES le 15 décembre 2023. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Marc LE PEN notaire à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE 9 Bd Chanzy, 16300 Barbezieux-Saint-Hilaire notaire chargé du règlement de la succession.

L23VE12492

Smic au 1^{er} janvier : 11,65 euros

Le Smic augmente de 1,13 % en janvier 2024. Sur un an, le Smic aura progressé de 3,37 %.

A compter du 1^{er} janvier 2024, le Smic horaire est porté à 11,65 euros, contre 11,52 euros depuis le 1^{er} mai 2023. Le Smic mensuel s'établit à 1 766,96 euros sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaire. Le Smic net devrait s'établir à 1 398,69 euros, soit une augmentation de 15,61 euros par mois. Cette majoration de 1,13 % résulte de la revalorisation légale annuelle chaque 1^{er} janvier. Elle prend en compte l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation pour les ménages les plus modestes selon le dernier indice connu, soit 3,5 % de novembre 2022 à novembre 2023.

SUR UN AN, LE SMIC AURA AUGMENTÉ DE 3,37 %

En mai 2023, le Smic avait été automatiquement revalorisé de 2,22 % en raison de l'inflation. Sur un an, le Smic aura augmenté de 3,37 %. Les salaires qui, du

fait de la revalorisation, deviennent inférieurs au Smic doivent être augmentés en conséquence. En revanche, aucune disposition légale n'impose ou interdit une revalorisation des salaires supérieurs. Le Code du travail interdit par ailleurs toute indexation automatique des salaires sur le Smic dans les accords collectifs de travail (Code du travail, article L 3231-3). Dans 20 % des branches professionnelles, le niveau du salaire minimal serait inférieur au Smic, entraînant un tassement des grilles salariales. Le ministre du Travail a annoncé qu'il convoquerait les branches non conformes et qu'il pourrait déposer si nécessaire un projet de loi afin que le calcul des exonérations sociales soit effectué sur la base des minima de branche.

SALAIRE MINIMUM DES JEUNES SALARIÉS

Pour les jeunes salariés ayant moins de six mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité, le salaire minimum au 1^{er} janvier 2024 s'établit à 9,32 euros avant 17 ans (minoration de 20 %) et à 10,49 euros avant 18 ans (minoration de 10 %). Le salaire minimum des alternants (apprentissage et contrats de professionnalisation) varie en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VELO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	118,23	+ 3,5 %
INDICE HORS TABAC	113,53	117,33	+ 3,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1 766,96 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 530,86	2,5%	16,3%	13,5%	7 596,91	6 594,57	France
SBF 120	5 724,05	2,6%	15,1%	12,5%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 512,81	2,1%	19,0%	15,4%	4 549,44	3 856,09	Europe
S&P 500	4 750,15	3,4%	23,7%	20,3%	4 783,35	3 808,10	USA
NASDAQ 100	16 588,13	3,7%	51,6%	43,6%	16 906,80	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 721,52	2,6%	3,6%	4,7%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 769,36	2,3%	20,4%	16,6%	16 794,43	14 069,26	Allemagne
SMI	11 137,79	2,3%	3,8%	0,5%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	33 464,17	0,1%	28,2%	19,8%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	2 962,28	-2,3%	-4,1%	-4,0%	3 395,00	2 898,88	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,05	-2,6%	-3,6%	45,0%	14,28	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,54	3,8%	-3,1%	-4,6%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,90	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,74	1,5%	140,8%	165,0%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	64,50	-2,3%	10,3%	1,6%	67,50	54,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	470,00	-0,8%	-0,8%	4,0%	530,00	450,00	8,1%
EAUX DE ROYAN	90,00	7,1%	9,1%	4,7%	94,00	76,50	6,9%
EUROPLASMA	0,01	-55,1%	-99,2%	-99,5%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,29	17,7%	-80,8%	-81,7%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,64	1,1%	-18,6%	-7,4%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	3,19	141,7%	-34,0%	-39,7%	7,12	1,18	-
GPE PAROT (AUTO)	8,20	213,0%	283,2%	288,6%	8,35	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	12,52	11,8%	-40,1%	-49,2%	22,70	9,80	-
HUNYVERS	14,00	3,7%	18,1%	19,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,92	0,7%	-71,4%	-74,6%	13,95	1,44	-
I2S	5,10	2,0%	-16,4%	-19,0%	6,45	4,84	2,7%
IMMERSION	1,91	-3,0%	-25,4%	-59,7%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,06	48,2%	-62,1%	-61,7%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,82	18,0%	83,1%	45,4%	3,86	1,47	-
LECTRA	31,55	11,1%	-10,4%	-7,3%	40,70	21,90	1,5%
LEGRAND	93,14	4,2%	24,5%	18,1%	96,90	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	8,00	9,7%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,21	-4,5%	-47,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	12,70	-1,9%	-9,3%	-7,6%	15,50	12,20	2,8%
POUJOLAT	16,35	-17,0%	-41,2%	-27,7%	32,60	16,35	2,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,45	27,8%	4,5%	-8,7%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	5,06	-2,7%	40,6%	42,5%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

GRAND
PRIX

MEULE
BLEUE

Les 10 ans

L'ÉDITION EN OR !

≡ **1 000 MEULES**

SUR LA LIGNE DE DÉPART POUR AGIR CONTRE LA MALADIE



Une
Édition
Solidaire

INSCRIPTIONS ÉQUIPES
DU 24 NOVEMBRE 2023
AU 30 MARS 2024

13 - 14 - 15 SEPTEMBRE 2024
CIRCUIT BUGATTI - LE MANS

ORGANISATION



PRODUCTION



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS SUR WWW.MEULEBLEUE.FR